



La Réveillée

Association des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest

Circulaire N°116 – décembre 2015

Editorial du président

Olivier GONDRAN (de Robert Labarthe)

Le 40^{ème} anniversaire de la Réveillée nous a permis de vivre des moments bien sympathiques et je remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées. Merci à Raymond Berdou, maire du Mas d'Azil, de nous avoir chaleureusement accueilli et accompagné une partie de ces journées et inauguré la très belle exposition de verre dans laquelle Paul Bordreuil, Pavel Kirzdorf et Allain Guillot nous ont permis d'admirer voire même d'acquérir leurs œuvres toujours plus réussies

Je me propose de revenir sur 3 points :

1 – La thèse d'Isabelle Commandré

Nos connaissances sur les verreries du Bas Languedoc sont profondément renouvelées par les travaux d'Isabelle Commandré qui nous a fait la gentillesse de venir nous en donner un aperçu. La publication de la thèse est attendue pour 2017.

Je souhaite aussi saluer le travail de l'équipe de recherche sur les verreries du Volvestre qui poursuit ses travaux et nous a présenté, cette année encore, de nouvelles découvertes au travers des exposés de Christiane Miramont sur le commerce du verre, de Huguette Heuillet sur la verrerie de Labourdette, de Laurette Fauroux sur la localisation de la verrerie de Soye.

2- une souscription

Lors de la visite de cet été à Labourdette, nous sommes arrêtés, à proximité, au cimetière de Portoteni. Les derniers verriers de Portoteni, au début du 19^e siècle, étaient Jean de Verbizier, Jean-Paul de Grenier-Grenier et Paul de Grenier Labourdette. Un hautain (vigne haute) avait, à l'époque, été transformé en cimetière privé protestant. Les murs qui entourent le cimetière commencent à se dégrader, mais surtout il fallait abattre deux cyprès qui menaçaient. Nous avons donné notre accord pour que la Réveillée soit l'association support de cette opération et qu'un recueil de fonds complémentaires (des sommes ont déjà été collectées) permette de la financer. Une souscription est donc ouverte aux bienveillants donateurs (cf bulletin de cotisation 2016).

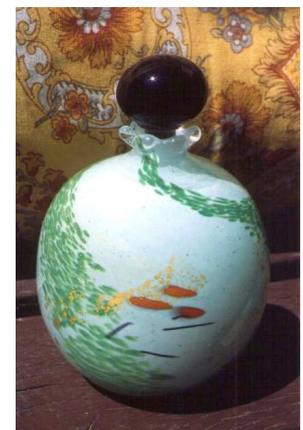
3 –Renouvellement du bureau et du CA

L'assemblée générale a complété le Conseil d'Administration. Bienvenue aux nouveaux membres : Marie-Christine Burgala (de Verbizier - de Robert de Lafregeyre), Jacques Gondran de Robert, Philippe de Robert de Hautequerre, Jacques Roussellier (de Robert Labarthe).

Pierre Burgala et moi-même serons en fin de mandat l'été prochain. Les vice-président et président seront donc à renouveler.

Je souhaite à chacun une bonne et heureuse année 2016.

Illustration : Œuvres d'Allain Guillot, Paul Bordreuil, Pavel Kirzdorf (de haut en bas)



La Réveillée de l'été 2015

Michel Bégon de Robert

Le **quarantième anniversaire** de la REVEILLEE a été commémoré au Mas d'Azil en Ariège, sous la présidence d'Olivier Gondran (de Robert Labarthe), du 31 juillet au 7 août 2015, avec une exposition de verres, un atelier d'initiation au soufflage, une démonstration par les maîtres, 5 conférences savantes, un grand pique-nique, une balade en montagne, un château fort et une excursion en Couserans.

Le 31 juillet, comme chaque année, Paul Bordreuil (de Grenier Fajal) a pu animer une session d'initiation à l'art du verre, dans l'atelier de Pavel Kirzdorf, pour une vingtaine de jeunes cousins passionnés. Au soir du même jour, se sont retrouvés à la maison de Castagnès, à l'appel de Laurence Bégon (de Robert Bousquet), les anciens membres de la Réveillée-Jeunes, avec leurs enfants, soit 26 participants en tout. On peut estimer que ce fut un double succès et remercier les organisateurs.

A la salle multimédia du Mas d'Azil, **le 1^{er} Août**, notre président d'honneur Jean de Verbizier Latreyte a ouvert les conférences, en nous rappelant les riches années de l'association depuis 1975, ses 10 présidents successifs et ses 115 lettres circulaires à ce jour. Un grand moment d'émotion ! A la mi-journée, un apéritif servi par les jeunes et un pique-nique ont réuni à Castagnès une soixantaine de cousins, sous un gai soleil. Rythmée par Christine Guy (de Robert Labarthe) une chorale a chanté les vieilles chansons d'Ariège. En fin de journée, le maire du Mas d'Azil, M. Berdou, inaugurait, aussi à la médiathèque, une grande et rutilante exposition-vente de verres réunissant les œuvres d'Allain Guillot, Pavel Kirzdorf et Paul Bordreuil. On y admirait des verres imités des Romains, gracieux et plutôt verdâtres, ainsi que des verres de style moderne, aux formes contournées et aux vives couleurs d'oxyde. Tout un enchantement pour les yeux.

On a entendu pas moins de 5 conférences, qui apportaient un éclairage neuf sur l'art et l'histoire du verre, dues à Christine Miramont, Laurette Fauroux, Huguette Heuillet, Isabelle Commandré et Allain Guillot, concernant respectivement les paysans colporteurs de verres en Couserans, la découverte de la verrerie de SOYE en Ariège, la sociologie de la famille verrière des Grenier Larroque, sous le premier empire à Labourdette, en Couserans, l'état présent de l'archéologie du verre en Bas-Languedoc et la chimie des verres dits de fougère. Merci à tous ! Impossible de résumer la richesse de ces exposés, qu'il faut lire intégralement pour mesurer quel bond en avant la science a parcouru depuis les débuts de la Réveillée. On sait maintenant que le haut moyen âge occidental ignorait l'art de souffler la paraison et n'a pu travailler que sur les stocks de verres cassés, laissés par Rome, jusqu'à ce que les Croisés apprennent cet art des Syriens, tel que nos ancêtres le pratiquent depuis lors. Allain Guillot a conclu ces leçons en



soufflant devant tous un chandelier en verre de fougère.

Dimanche 2 août, une bonne vingtaine de cousins et de savants extérieurs, accourus du Tarn et de l'Hérault, ont suivi Huguette Heuillet et Laurette Fauroux pour une explication sur le terrain de la topographie, de la sociologie et de la patrimonialité de la verrerie couseranaise de Labourdette, dont il ne reste que des murs, des comptes commerciaux et des actes de dévolution. Si cette verrerie a précocement périclité, dès les années 1820 ou 1830, c'est, devine-t-on, que Jean de Grenier Labourdette peinait à se faire payer de ses colporteurs et que la crise de trésorerie en a eu raison de ses activités. En effet, l'insolvabilité des débiteurs est le fléau de l'artisanat.

Puis, **le 3 août**, guidés par Marc Dagain (de Robert Lassagne), une quinzaine de cousins ont gagné les lacs au-dessus de Mérens, où, sous un soleil de plomb, même les petits se sont lancés à l'eau.

Pour **le 7 août**, la Réveillée a organisé une visite et une conférence au château de Pailhès (Ariège), guidées par le propriétaire actuel, Vincent Bouscatel, qu'on remercie vivement. Ce château fort fut une motte castrale, appartenant aux Villemur, dont la mouvance féodale s'étendait jadis, vers le sud, jusqu'à la crête du Plantaurel et surplombait la commanderie hospitalière de Gabre. Longtemps pillé, l'imposant édifice est en cours de restauration. A voir !



Colloque de Gabre

Cette année, sont intervenus Myriam Bordreuil (de Grenier Fajal) et Olivier de Robert Labarthe. A eux merci et compliments.

Myriam Bordreuil a illustré, avec projections, l'histoire des arts plastiques dans le protestantisme. Contrairement aux idées reçues, la Réforme n'a pas banni les images, mais les a soumises aux contraintes de la rigueur et du naturalisme, en rejetant les afféteries et les mondanités. En témoignent d'éminents artistes, tels que Holbeïn, Dürer, Abraham Bosse ou Rembrandt.

Olivier de Robert nous a raconté sa vie et son métier qu'il qualifie lui-même de saltimbanque, avec la verve qui l'a rendu célèbre et avec l'émotion qui étreint tout un chacun. Notre petit temple a vibré des rires énormes de la nombreuse assistance pour ses contes où s'agitent les diables, les loufoques et les malheureux.



Les 40 ans de la Réveillée

Jean de Verbizier, Président d'honneur

Allocution du 1^{er} Août 2015

Au lendemain de la « Rencontre des 3 familles » de Grenier, de Robert, de Verbizier, au Mas d'Azil en Août 1975, de son remarquable et étonnant succès, une séance de réflexion s'est tenue au Carla Bayle, sous la Présidence de François Bégon.



Quelle signification fallait-il donner à ce rassemblement de près de 400 participants, que répondre aux vœux exprimés d'approfondir ce qui nous reliait, quelle forme lui donner ?? Il apparaît vite qu'une simple amicale ne pourrait suffire pour que la diaspora actuelle des descendants de ces gentilshommes verriers puisse maintenir ces liens. Aussi fut-il décidé de créer une Association selon la loi 1901 et de confier à André de Robert, Jane Sivadon, à René Gondran, à Marie Gondran, à Georges Bégon, à Jacques de Robert, la rédaction de ses statuts. Association, qui sous le nom de la Réveillée, en écho des périodes où les anciens verriers allumaient leurs fours, fut déclarée le 4 septembre 1978 à la Préfecture de Pamiers. Son objet est de resserrer les liens entre les membres de ces familles pour un épanouissement personnel et collectif, de faire profiter la collectivité familiale, régionale, européenne, de la richesse spirituelle, culturelle ou technique de ce patrimoine et de susciter, encourager tout projet susceptible de le conserver où de le développer.

Dans leur sagesse, les statuts limitent les mandats des administrateurs à 3ans, une seule fois renouvelable, assurant ainsi le changement dans la continuité. Se succédèrent à ce jour, 10 présidents.

➤ André de Robert Labarthe	1977-1981
➤ Jean de Verbizier Latreyte	1981-1986
➤ Michel Bégon de Robert-Bousquet	1986-1991
➤ Hervé de Riols de Fonclare	1991-1995
➤ Marie Gondran de Robert Labarthe	1995-1996
➤ Jacques Gondran de Robert Labarthe	1996-1997
➤ Marie-José Bégon de Robert Bousquet	1997-2002
➤ Jean Pierre Gondran de Robert Labarthe	2002-2005
➤ Michel de Robert de Lafreygère	2005-2010
➤ Olivier Gondran de Robert Labarthe	Depuis 2010.

Le conseil, suite aux Assemblées Générales, définit les différentes responsabilités et les fonctions. Par ex : celles concernant la préparation et la diffusion des circulaires, la mise au point et la mise à jour d'un répertoire, les convocations aux séances du Conseil d'Administration, le suivi de la situation financière et des cotisations, la documentation, les archives, le carnet familial, et à partir de 2009, la création et la mise à jour d'un site Internet opérationnel.

Pour toutes ces tâches, constatées dès 1990 de plus en plus lourdes, il convient de remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui au cours de ces 40 années, ont assuré ces fonctions, les ont améliorées, non sans l'effort de soustraire beaucoup de temps de leur vie familiale et professionnelle. Il y eut à certains moments des impatiences, des objections, des critiques, mais elles furent toujours surmontées par la volonté de chacun pour que « ça marche ».

Ainsi se sont régulièrement tenues les assemblées annuelles, avec souvent dans leurs intervalles des rencontres régionales à Toulouse, Bordeaux, Marseille, Montpellier, Paris, grâce au bon accueil de membres de la Réveillée, acceptant d'ouvrir leur foyer, réunions toujours appréciées, hélas plus rares ces dernières années.

Tous les cinq ans arrivaient les « grandes réunions ». Elles étaient l'occasion d'approfondir et d'actualiser les thèmes abordés en Août 1975 : à savoir la vie et les travaux des anciens verriers, leurs implantations en particulier en Haut

Languedoc durant quatre siècles avant leur disparition à la fin du 19^{ème} ; reliés à la Réforme certains d'entre eux connurent des persécutions et de terribles épreuves.

Il n'est pas possible de faire un inventaire de toutes les interventions, de tous les apports qui ont enrichi ces journées. Il faudrait être trop long pour être complet : par bonheur les circulaires de la Réveillée - 115 à ce jour, en gardent la trace pour notre plaisir et notre intérêt - Merci à tous leurs auteurs. Ces textes demeurent très vivants : ils illustrent le fait qu'ils sont non réduits à des soucis de caste mais largement ouverts à des préoccupations actuelles, parfois en avancées sur les opinions de l'époque.

C'est le cas, par exemple, sur l'attention portée au grand **thème de la famille** ; un intérêt qui en 1975 était en décalage avec l'esprit du temps. Nous étions d'autant plus heureux d'entendre les exposés d'Yves Grellier, sociologue très informé à ce sujet. Ceux du Professeur Yvonne Castellan sur « le sentiment d'appartenance » ; ses études sur « l'enfant entre mythe et projet » Le petit de l'homme ne naît pas tout grandi écrivait J.J. Rousseau.

La remarquable contribution d'Yvelines Sullerot sur « le grand remue ménage » contemporain dans des temps d'individualisme et de libération des mœurs. Tous sujets qui en 2015 demeurent au centre de discussions hautement conflictuelles concernant par exemple la filiation, la procréation médicalement assistée (PMA), la gestation pour autrui (GPA).

Le second grand thème au cours des Réveillées successives concerne « **l'art et science de verrerie** »

Les plus anciens d'entre nous gardent l'heureux souvenir de la présentation par le Prof. Jean Cabanac de l'exposition d'œuvres de nos aïeux, des recherches et informations regroupées par Marie-Geneviève Dagain. Elles aboutissent en 2003 à la création d'un département du verre au Musée du Mas d'Azil .

Nous avons encore en mémoire la conférence de Roger Fauroux, ancien directeur de St-Gobain exposant en 1990 le passage de la production familiale à la grande industrie ; remarquable évolution fort bien analysée aussi dans l'ouvrage de Saint Quirin « des verriers du Languedoc 1290.1790 » réédité en 1985 pour le compte de la Réveillée. On peut y lire un exergue un très clair historique des techniques du verre, matériau ressource à la fois aussi ancien que d'avant-garde.

Dans le cadre des Réveillées, des formes de pèlerinage ont entraîné beaucoup d'entre nous sur les sites d'anciennes verreries forestières –aussi bien dans le Couserans, à Labourdette, que sur le Plantaurel près de Gabre et de Serre de Cor. Plus loin en Montagne Noire, au site de Peyremoutou, à Sorèze où Yves Blaquièrre a créé un remarquable Musée du verre, aux verreries de Moussans chères aux Riols de Fonclare.

Il y eut aussi d'autres moments privilégiés : la venue grâce à la Réveillée de verriers Syriens montrant sur la place du Mas d'Azil, le travail du verre. L'inauguration encore au Mas d'Azil en 1998 dans l'ancienne Maison des filtres de l'atelier du verrier Pavel Kirzdof. Puis l'initiation par Paul Bordreuil au soufflage du verre, sous le regard fasciné de jeunes spectateurs.

Et à plus de distance, les voyages de certains d'entre nous à Murano, en Syrie (2003), en Iran (2004), si bien initiés par Pierre Bordreuil, la visite de diverses expositions. Des voyages et souvenirs, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps, étroitement mêlés - ceux des familles, des de Robert Labarthe, écrits par Michel Bègon également auteur d'excellents articles sur « qui étaient les gentilshommes verriers » les biographies d'Arthur de Robert Labarthe par Philippe de Robert, celle des Riols et bien d'autres. On y perçoit la vie de nos anciens face aux épreuves de leur temps, leurs appartenances, leur histoire dans la grande histoire de notre pays.

Dans les articles publiés sur eux dans les circulaires on constate les soucis de leurs auteurs de vérifier les sources. De ne rien tenir pour acquis, de distinguer les faits de leurs interprétations, de les rapporter à leur contexte, au prix de délaissier certaines légendes, comme le fit fort bien Michel Bègon à Montségur dans son exposé sur les Cathares.

Etroitement en rapport avec la Réveillée, **les colloques de Gabre**, sous la coordination de Michel Bègon, Michel Gondran, Michel Cabanac, illustrent bien aussi l'ouverture aux multiples aspects de la société contemporaine, en proposant à divers membres de ces assemblées de présenter leurs propres expériences professionnelles et leur vision du monde. Sur les bancs du petit temple de Gabre que de fois nous avons été passionnés par ces témoignages, directs, soucieux de faire passer à l'auditoire les formes parfois les plus techniques ou hautement scientifiques de leurs travaux.

Toutes ces manifestations très vite évoquées n'allaient pas sans des moments de détente, de convivialité, de déjeuners sur l'herbe, de chants. On évoque là le quatuor des frères Bordreuil ; les auditions de chants Ariégeois. L'évocation de poèmes de nos anciens, les balades en montagne – Merci à Marc Dagain.

Les années passaient faisant que se manifestaient des questionnements.

Ces Réveillées gardaient-elles le même intérêt, la même signification, entretenaient-elles le même attachement, que serait leur avenir, les relais possibles ?

Certes les Réveillées jeunes fondées en 1978 étaient bien vivantes, mais les nouvelles générations se trouvaient confrontées à un monde en rapide transformation, à la fois riche d'attraits et de menace, de multiples sollicitations et

aspirations. Déjà en 1975, sur la Coudère une de nos jeunes cousines chantait le grand large, et « foutre le camp en Calédonie »

Défection, détachement ?? Il devenait important d'y voir plus clair.

Hélène Bégon prépara un questionnaire sur ce sujet, et en présenta le résultat en 2010. (56 réponses aux 400 envois courrier et Internet)

A l'assemblée de 2010 la décision fut prise de poursuivre l'œuvre entreprise et conduite avec succès. Pour beaucoup son abandon serait plus qu'un détachement, une perte d'identité. Il s'exprimait également un sursaut que l'on souhaitait voir durable ; d'autant plus que l'histoire des 5 familles, de Robert, de Verbizier de Grenier, de Riols, Suère, après la fin des verreries forestières à la fin du 19^{ème} siècle reste à écrire en réunissant leurs forces.

Quel que soit l'avenir il montre que ce qui a été réalisé en ces 40 ans, l'esprit qui les a animés demeure.

N'est-il pas à même d'inspirer la réflexion et la vie de ceux qui viendront après nous ??

Jane Sivadon, après l'épreuve de son arrestation, de sa déportation de sa condamnation à mort pour faits de Résistance se reportait souvent à cette réflexion de Marc Aurèle :

« Quand un événement survient et nous affecte, ce qui importe est non son surgissement, mais la façon dont y faisons face ».

En lui rendant un affectueux hommage Marie Gondran écrivait :

« Les plus jeunes peuvent être fiers de leur Réveillée. Elles les aident à connaître ce qu'ils sont, d'où ils viennent, où ils vont, pour résoudre avec courage et dans l'honneur les problèmes de leur temps ».

Nous sommes bien conscients en effet que nos vies ne s'éclairent qu'unies à celles qui nous précèdent, nous accompagnent, nous prolongent.

Beaucoup de nos plus anciens ne sont plus là, mais comme le disent des amis d'Afrique, les morts ne sont pas morts. Ils sont dans le vent qui souffle, et dans l'eau qui coule.

Ils demeurent à jamais à nos côtés, nous ayant légué les valeurs positives qu'ils ont portées toute leur vie durant.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2015-2016

PRESIDENT D'HONNEUR : *Jean de Verbizier Latreyte*

PRESIDENT : *Olivier Gondran* (de Robert Labarthe) – olivier.gondran@laposte.net

VICE - PRESIDENT : *Pierre Burgala* (de Verbizier - de Robert de Lafregeyre) – mcp.burgala@yahoo.fr

TRESORIER : *Michel Gondran* (de Robert Labarthe) - michel1-gondran@gmail.com

ADMINISTRATEURS : *Monique Larrieu* (de Riols de Fonclare) – *Marie-Christine Burgala* (de Verbizier - de Robert de Lafregeyre) – *Anne Dagain* (de Robert Lassagne et de Vebizier-Verbizier) – *Laurence Bégon Bordreuil* (de Robert Bousquet)- *Jacques Gondran de Robert* – *Philippe de Robert de Hautequerre* - *Jacques Rousselier* (de Robert Labarthe)

La verrerie de SOYE

Localisation de la verrerie de SOYE

Laurette Fauroux

Dans son livre "Gentilshommes verriers : Les Granier Grenier", Robert PLANCHON cite le nom des verreries du Volvestre.

En premier lieu, celles de la juridiction de Ste CROIX :

- la verrerie de Bousquet,
- la verrerie de La Coste,
- la verrerie de La Ramée,
- la verrerie de La Bourdette, et très proche d'elle,
- la verrerie de Porteteni,
- la verrerie du Cap del Pau,
- la verrerie du Pas de la Mandre.

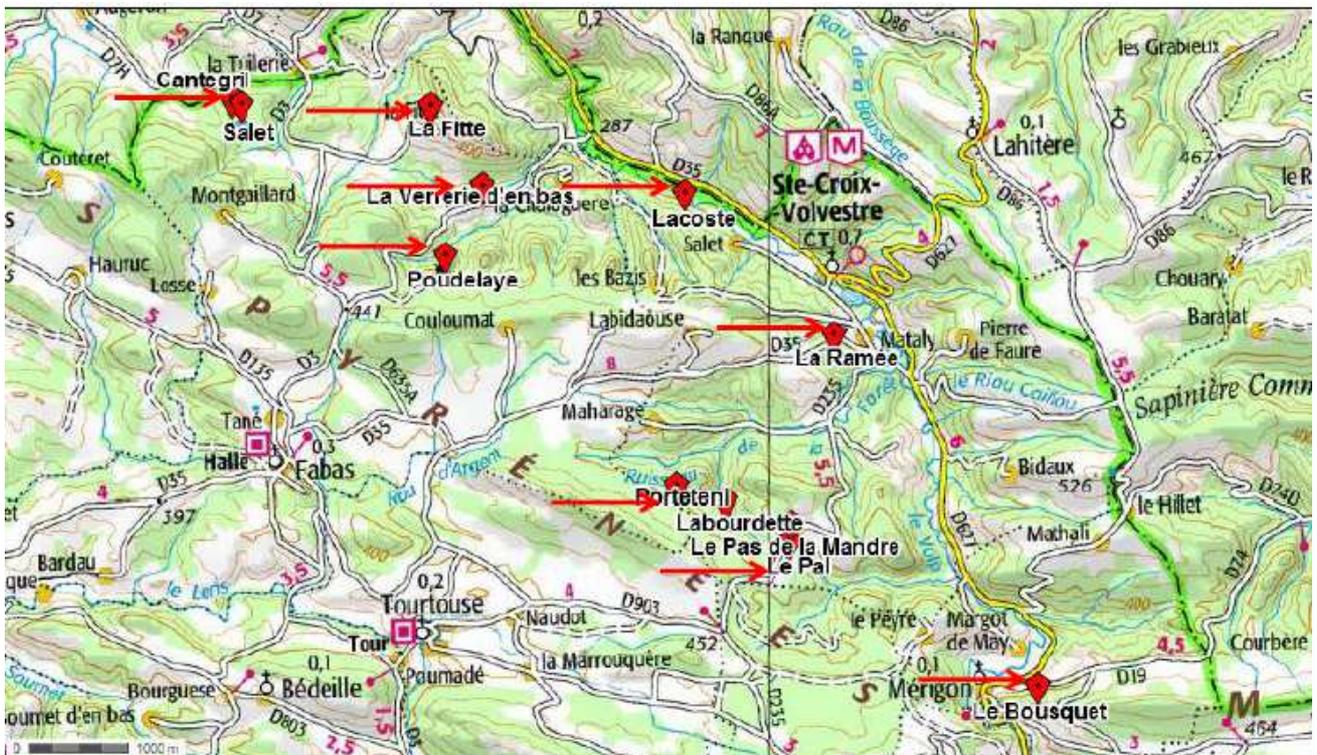
Ces lieux nous sont connus, excepté les deux premières.

Mais R. PLANCHON ne cite pas la verrerie de Marsobi, dans la commune de MERIGON (à 500 m d'un lieu-dit Bousquet), est-ce là la confusion ? Des cultivateurs, qui travaillaient les terres de cet endroit, mettaient au jour des restes de pierres de fours ou de creusets vernissés de coulées de verre prouvant l'existence d'une verrerie.

Pour ce qui est de la commune de FABAS, il cite :

- la verrerie de Cantegril,
- la verrerie de Salet,
- la verrerie de Soÿe,
- la verrerie de Poudelay et tout à côté,
- la verrerie d'En Bas.

Excepté la verrerie de Soÿe, tous ces lieux nous sont connus. Et c'est donc à la localisation de cette verrerie que nous avons abouti en cette année 2015.



Les Verreries de Ste Croix et de Fabas 16-17^e siècles

R. PLANCHON a passé sous silence la verrerie de Lafitte qui a bien existé dans le hameau du même nom qui porte dans ses murs des traces de nombreuses pierres de fours de verriers utilisées en réemploi.

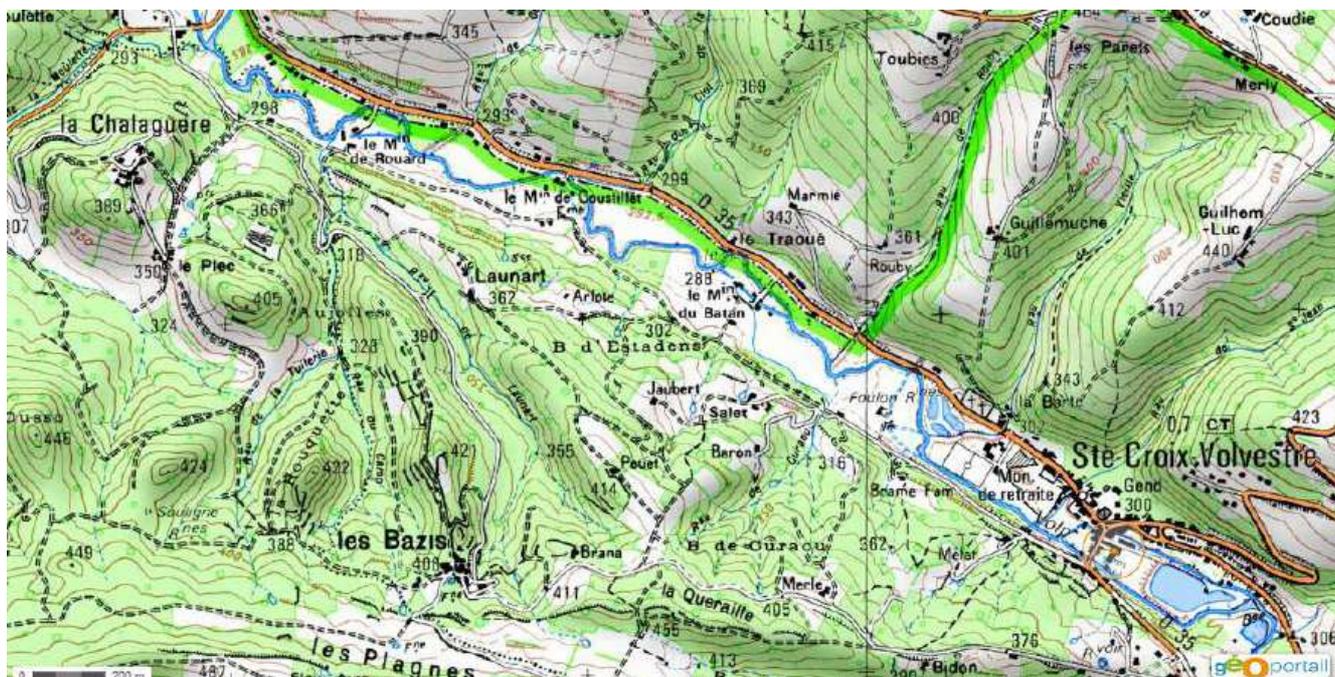
Ce nom de Soÿe (ainsi écrit) nous intriguait d'abord parce qu'on ne savait pas vraiment le prononcer. Doit-on dire So/ie ou Soi/ie ? Ensuite, parce que ce nom qui est un nom occitan ne ressemble pas à un nom occitan d'après les occitanistes confirmés que nous avons interrogés à ce sujet.

Dans les mairies de nos villages, les archives ne remontent pas au-delà du cadastre napoléonien et de l'Etat des Sections qui lui est associé et qui datent de 1828 pour FABAS et 1833 pour Ste CROIX. Et là, il n'y avait pas ce nom répertorié. Il fallait donc remonter plus haut dans le temps en allant consulter le livre terrier ou compoix de la commune de FABAS aux archives départementales.

Un jour qu'elle se rendait à FOIX, j'accompagnai Mme Christiane MIRAMONT, une habituée de ce lieu. Je m'installe avec ce livre imposant d'épaisseur qui venait d'être restauré ... une merveille ! Après une heure de recherche fébrile dans des écritures pas toujours très nettes, ma tête commençait à s'alourdir et je feuilletais les pages machinalement persuadée que je ne trouverais pas ce mot quand, tout à coup, il me saute aux yeux : " Ca y est ! Je l'ai ! ". C. MIRAMONT se penche sur cette écriture qu'elle lit avec une admirable aisance et nous en concluons que Soÿe se trouve entre La Chalaguère, hameau de FABAS, et Les Bazis, hameau de Ste CROIX. Ces terres appartenaient à deux habitants des Bazis : Antoine CARCY et Jean-Pierre BAZI.

Mais ce compoix n'est accompagné d'aucun plan dessiné ; ce n'est qu'un descriptif qui situe les terres qui confrontent celles des voisins et les points cardinaux. La tâche ne sera pas facile mais nous avons quand même fait un petit pas en avant.

Et dans la foulée nous décidons de battre la campagne en partant de La Chalaguère, direction Les Bazis au jugé ! Nous tombons sur le ruisseau de la tuilerie qui charrie encore des tessons de tuiles ou de briques mais aucun vestige de construction dans ce parage, rien. Nous rentrons après deux heures de marche, bien conscients de la difficulté.



Entre Les Bazis et La Chalaguère

Il faudrait peut-être revenir aux archives. C'est ce que Jean-Pascal GUIRAUD entreprend un jour en compagnie de Marie-Geneviève DAGAIN qui, elle, faisait des recherches sur les verreries de MAUVEZIN. Mais ce jour-là nous n'avons pas avancé d'un pouce. Il s'en est suivi un certain découragement qui nous a fait mettre de côté la recherche de Soÿe.

Pourtant, ce mot a ressurgi le jour où on ne l'attendait plus. C'est M-G. DAGAIN qui nous envoie une photocopie de la Matrice de Rôle des Contributions Foncières de l'époque révolutionnaire où figurent quatre parcelles portant les numéros 220, 221, 224, 225 appartenant à Joseph CARCY et Jacques ROUBY habitants des Bazis. Très bien, Soÿe existe oui, mais ce relevé de parcelles n'est toujours pas accompagné d'un quelconque plan ! Donc nous ne sommes pas plus avancés. Nous piétons ... lorsque Sabine BOURRINET qui a épluché en détail la page envoyée par Marie-Geneviève, a l'idée de chercher les noms des parcelles voisines de Soÿe. On y lit : Hourcaillous, Les Plaignes, Cannette.

Et c'est au secrétariat de mairie de FABAS que je me rends, un jour, pour ce faire. Quelle n'est pas ma surprise lorsque le premier nom que je lis sur une section du cadastre actuel : Ourcaillous ! Et tout à côté ... Berrièro qui signifie verrerie en français. Je me dis : Voilà Soÿe qui a changé de nom !

Il ne nous reste plus qu'à aller sur le terrain car un chemin bien marqué doit nous y conduire depuis Les Bazis, à 400 m environ. C'est un espace plat, assez propre, parsemé çà et là de fougères. Un bon signe pour situer une verrerie : la fougère étant utilisée comme potasse. Mais aucune ruine sur ce lieu, pas un caillou, rien.

Nous errons parmi une bonne quantité de taupinières quand Huguette HEUILLET avise un petit tesson de brique que les taupes ont fait remonter. Plus loin, un autre ; la moisson est pauvre.

Tout à coup, Sabine repère un éclat minuscule de verre clair puis un autre plus gros et encore un autre. Ces indices prouvant l'existence d'une verrerie sont bien minces ...

Nous avons voulu pousser plus loin l'investigation en comparant la superficie des parcelles de Soÿe et celle des parcelles de Berrièro qui figurent bien dans le cadastre napoléonien de 1829. Nous ne l'avons pas remarqué car c'est le mot Soÿe que nous cherchions et non Berrièro que nous ignorions.

La surface de Soÿe est exprimée en sétérées, mesures et boisseaux alors que Berrièro est en ares et centiares. C'est C. MIRAMONT qui m'a donné la clé pour cette conversion.

1 arpent à FABAS vaut 114 ares 31 centiares.

1 sétérée vaut 1/3 d'arpent donc 38 ares 10 centiares.

1 mesure vaut 1/8 de sétérée donc 4 ares 76.

1 boisseau vaut 1/4 de mesure donc 1 are 19.

La surface totale de Soÿe est de 1 sétérée 8 mesures 10 boisseaux ou 84 ares 50 centiares.

La surface de Berrièro est de 84 ares 35 centiares. Soit 15 centiares (ou 15 m²) de différence, ce qui est minime sur une surface totale de 8 450 m².



Cadastre actuel

Conclusion

La surface de Berrièro correspond bien à celle de Soÿe.

Nous savons maintenant où se trouve Soÿe mais ça n'a pas été sans mal.

Cette recherche sur les parcelles de terre nous a permis d'imaginer le paysage autour de la verrerie. Soÿe était dans une clairière bien cultivée : terres labourables en majorité, prés, jardins et une châtaigneraie de 25 ares dont la présence confirme la renommée du hameau des Bazis pour ce qui est de la qualité et de l'abondance des châtaignes, renommée qui ne s'est pas démentie jusqu'à aujourd'hui. Et ce paysage a beaucoup changé, croyez-le !

La verrerie de Labourdette

Labourdette – Une maison de verriers - La maison des Grenier Larroque

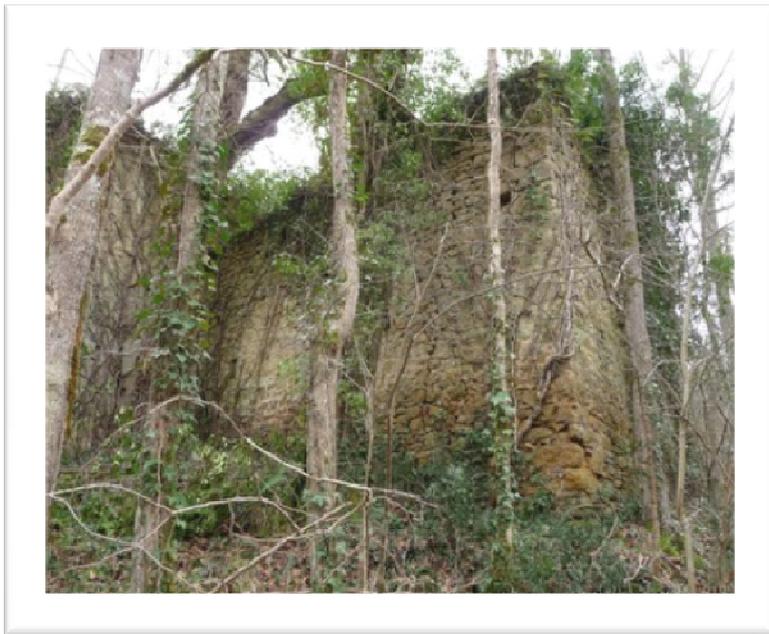
Huguette HEUILLET

Equipe de travail composée de : Laurette FAUROUX, Marie Geneviève DAGAIN, Christiane MIRAMONT, Sabine BOURRINET, Jean Pascal GUIRAUD, Roselyne SAURA, Huguette HEUILLET.

Une petite équipe de travail s'est constituée autour de Laurette Fauroux afin d'étudier d'un peu plus près, la verrerie de Labourdette. Cette verrerie est située au sud ouest de la commune de Ste Croix Volvestre, en bordure de la célèbre

« Forêt Royale », elle fait partie du Pôle verrier du « Berreté » qui comporte aussi, les verreries du « Pas de la Mandre », du « Cap del Pau » et de « Porteteny ». Au cours de l'hiver 2014, nous voilà partis très enthousiastes à la recherche d'un hypothétique four verrier, cependant les fours étant très discrets dans le Volvestre, nous sommes très vite tournés vers **l'étude de la ruine de Labourdette**, nous voulions connaître les **conditions de vie des verriers au XIX^e siècle et plus particulièrement celles de la famille de Jean de Grenier Larroque.**

Dans un premier temps, nous avons observé les bâtiments, pris des mesures, élaboré un plan et dressé un croquis des façades, ceci nous a permis d'avoir un aperçu de Labourdette au début du XX siècle.



Façade sud du 1^{er} bâtiment

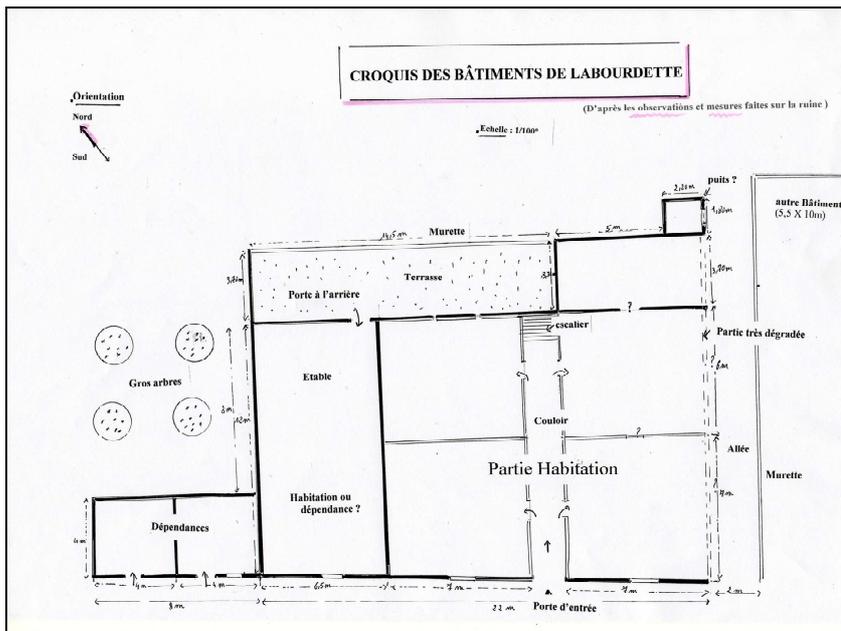
Cette ruine perdue au fond du Bois du Berreté est **Colossale !**

Le corps de la bâtisse mesure 22m de long et 18,5 m de large (côté est)

Plusieurs décrochements sur la façade nord



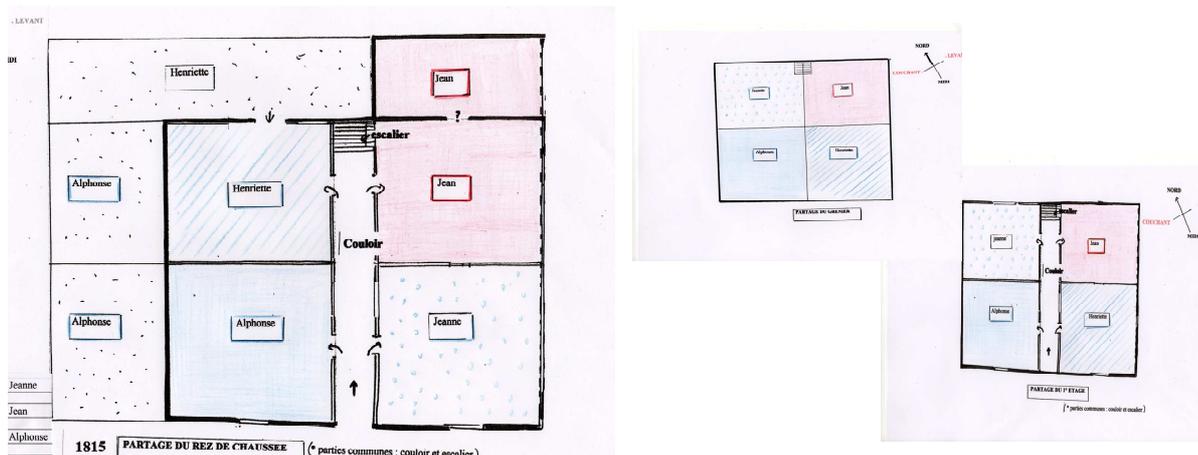
Une peinture de Labourdette réalisée par une sœur d'Yvan Pérès, un des anciens propriétaires, nous donne un aperçu de la façade, du corps du bâtiment central, de cette belle maison, au début du XX^e siècle.



En second lieu, nous avons voulu remonter le temps et **savoir ce qu'était cette maison, au temps des verriers**, pour cela nous avons étudié des documents d'archives et en particulier le cadastre napoléonien. Ce document nous montre qu'en 1829, la maison était plus petite qu'elle ne l'est actuellement, elle était divisée en quatre lots, deux portés « maison » les deux autres « bâtiments » ; la consultation de la matrice cadastrale fait apparaître quatre propriétaires : Jean de Grenier

Larroque, Jeanne, Jean Alphonse, Henriette. Il y a donc eu, probablement, **partage de cette maison!** Ces personnes seraient-elles les enfants de Jean de Grenier Larroque (père), c'est ce que nous nous sommes attachés à prouver en construisant **l'arbre généalogique des Grenier Larroque**, (voir document en annexe)

Le partage a été difficile, il n'a été fait qu'en 1815, sept ans après le décès de Jean de Grenier Larroque, de plus une phrase de **l'acte de partage** nous laisse supposer qu'il y avait mésentente entre les enfants Larroque : «... ils ont aussi partagé le mobilier, ce faisant ils renoncent au procès qu'ils étaient sur le point d'intenter... » Cet acte, nous montre, comme nous le voyons sur le schéma ci-joint, que tout a été soigneusement partagé, du sol au grenier, les seules parties communes étant: la cour, les escaliers et le couloir central.



Une enquête de voisinage, menée en parallèle, nous a conduits à retrouver **un linteau de porte de Labourdette**. Ce linteau signalé par Mme Passemar Françoise est situé, actuellement dans le sous bassement de la chapelle de Montardit. Il est daté de **1818**, à ce moment là, Jean de Grenier Larroque (fils) était l'héritier principal de Labourdette. Ce linteau porte une inscription qu'il nous a semblé intéressant de décrypter.

Possible signification de l'inscription



- **IHS surmonté d'une croix:**
Monogramme de Jésus en grec, signifiant :
« Jésus Homme Sauveur »
- **MIA** diminutif de **Marie** ou **MARIA**,
mais problème chez des verriers peut être protestants!



- **G** : Grenier
- **LA** : Larroque
- **GRUNIE**: GRENIER

Ensuite, nous avons voulu, encore remonter le temps et savoir comment se présentait cette maison, à l'époque de **Jean de Grenier Larroque (père)**. Pour cela, nous avons utilisé un document très intéressant fourni par Mme Miramont Christiane, document issu des minutes notariales de maître Coutanceau : **l'inventaire au quartier de Labourdette du 8 mars 1809**.

Ce texte nous montre que la maison, ne comportait, à ce moment là que trois pièces habitables : une « *chambre dite cuisine* », une « *chambre de maison* » appelée « *salon à manger* », « *un chai* », et une « *chambre nuptiale* » à l'étage. **L'espace de vie des Larroque était donc très restreint.**

Enfin, l'examen plus attentif de cet acte, nous donne de précieux renseignements sur **les conditions de vie de ces verriers à cette époque**. Il nous montre que la maison de Labourdette, quoique de **taille modeste devait être au départ, relativement aisée**. La présence d'un « *salon à manger* », la distinguait des habitations des milieux plus populaires qui en étaient dépourvus en ces temps-là. Cette relative aisance se retrouve également dans l'inventaire des meubles, ils sont nombreux : tables, chaises, buffet, vaisselier, lits dont un lit à l'ange et un lit à tombeau et deux autres lits plus simples, armoire à trois portes et deux serrures, autre grande armoire à l'étage avec trois ouvrants et deux serrures, table de toilette avec miroir, son cadre doré et sculpté surmonté de son couronnement ...

Il y avait dans cette maison deux pièces chauffées par une cheminée : la cuisine et le salon à manger : deux éléments de confort indéniables à cette époque !

Cependant la **sur occupation** des lieux, prouve que cette maison n'a pas évolué quand le nombre d'occupants a augmenté. Certaines pièces ont tout simplement changé d'affectation ! La cuisine est devenue partiellement chambre, le lit implanté près de la cheminée servait probablement à Jean de Grenier Larroque, qui trouvait là un peu plus d'aisance pour finir ses vieux jours. Dans le salon à manger ou « chambre dite de maison », en plus du mobilier courant, on avait ajouté deux lits, certainement ceux des enfants. Quant à la chambre de l'étage, la description du mobilier nous montre qu'elle a d'abord servi aux époux Larroque, ensuite à Caroline, fille de Marie.

Par une analyse plus détaillée de cet inventaire, nous constatons que **le train de vie de cette famille s'est fortement dégradé au fil du temps**, les divers qualificatifs décrivant l'état du mobilier nous le prouvent : les termes « *usés* », « *demi usé* », « *cassé* », voire même « *hors d'âge* » sont utilisés un grand nombre de fois... Tout ceci nous révèle de multiples dégradations et un manque d'entretien, la description des lits est même peu élogieuse : « *lit sans rideau ni sur ciel, avec un serre paille et une couette de toile d'escarpe* (toile usée)..., *à demi garnies de plume...le tout très usagé* ».

Pourquoi autant de dégradations ? Pourquoi cette description si miséreuse des lieux ?

Revoyons l'arbre généalogique des Grenier Larroque. Nous constatons que Jean de Grenier Larroque avait beaucoup de bouches à nourrir et parmi celles-ci trois enfants à charge : Jean Alphonse, Henriette et Caroline (sa petite fille en bas âge, au décès de ses parents).

De plus Jean de Grenier Larroque avait essuyé **de nombreuses épreuves** :

- décès de deux enfants en bas âge,
- décès de son gendre, Jean de Verbizier (l'année même de son mariage avec sa fille Marie en 1799),
- décès, peu après, de sa fille Marie (en 1801).
- décès de sa femme Magdeleine de Verbizier Loumet (avant 1809).

A tous ces événements malheureux, Jean de Grenier Larroque avait vu s'ajouter **la perte de son outil de travail**. C'est ce qui nous est révélé dans un acte notarié passé le 15 prairial de l'an II de la République (1794) devant le notaire maître Couteanceau. Cet acte de vente, prouve que Jean de Grenier Larroque a dû vendre un **bois**, situé à la « Goutte de Laujolle », pour faire face à la situation. Les arrangements, convenus avec les acheteurs, montrent également que Jean de Grenier **n'avait pas d'avance de trésorerie** :

- il n'avait pas assez de liquidités « **pour acheter le bois nécessaire à la reconstruction de sa verrerie** »,
- il n'avait pas assez d'argent pour payer : **la location et le travail faits à la verrerie de Porteteny, pendant la destruction de la sienne,**
- en plus il n'avait pas de quoi payer les « **matières nécessaires à la dite fabrique** ».

D'autre part, le jugement du **8 février de 1812**, qui homologue une décision du conseil de famille, atteste que Jean de Grenier Larroque avait **une situation financière quelque peu difficile**, il avait contracté de **nombreuses dettes** à partir de 1789 et ces dettes s'étaient multipliées vers la fin de sa vie.

Jean de Grenier Larroque, traînait de longue date, une dette de 1200F, dette auprès du Sieur Aribat de Bordeaux et pour laquelle le Sieur Peyrat s'était porté garant. Ne pouvant pas payer, l'affaire avait été portée, par deux fois, en justice, en 1788 et en 1789. Depuis, les frais s'étaient accumulés et cette dette s'élevait à **2900,25F**, au moment du décès de Jean de Grenier Larroque.

Au fil des années, il avait fait appel, à d'autres créanciers :

- des particuliers : Jean Soux, Pierre Marin, André Souilla ...
- une famille de verriers : Henriette de Robert, femme de verrier ;
- un notaire : Maître Bergès de Mérigon ;
- un professionnel de santé : Durieux...

Il avait, aussi, eu recours, à son propre fils, à qui il avait emprunté la coquette somme de 1652,45F. Soit un total de dettes de **7096 F, somme très conséquente** à cette époque.

Les héritiers n'ayant pas trouvé au décès de Jean de Grenier Larroque suffisamment de liquidités pour solder tout cela, avaient, après réunion du conseil de famille, décidé de vendre une partie des terres. La propriété des Larroque avait ainsi, été amputée de **11 parcelles**, représentant **14 ha**, (de bois et de terres labourables), le tout ayant été estimé 7030F.

La vente de ces terres s'était faite aux **enchères : le 2 octobre 1812**.

Au cours de cette adjudication, « une première bougie a été allumée puis une deuxième, puis à la troisième bougie, Antoine Peyrat, gros négociant et maire des Bordes sur Arize s'est porté acquéreur pour 7030 F »... « Puis une quatrième bougie, puis une cinquième ont été allumées », aucun autre acquéreur ne s'étant manifesté, l'enchère a été adjugée à Antoine Peyrat.

Antoine Peyrat, rappelons le, était le créancier principal des Larroque, il était aussi le beau père de Jean de Grenier Larroque (fils). L'honneur, en quelque sorte était sauf, puisque les terres restaient, pour ainsi dire, dans le cercle élargi des Larroque !

Jean de Grenier Larroque a donc eu une fin de vie difficile.

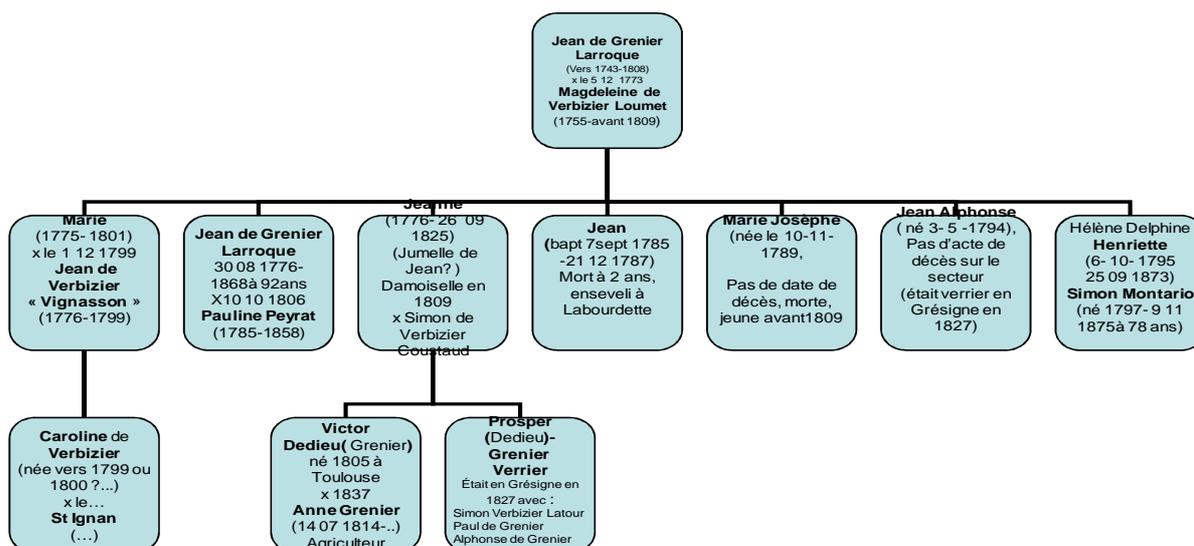
Il est évident que toutes ces difficultés économiques vécues par nos verriers, sont à replacer dans le contexte économique du XIX^e siècle, ce qui explique pour une grande partie leur situation financière et la disparition progressive de ces verreries forestières.

Bibliographie utilisée :

- Plan cadastral napoléonien 1829 et matrice cadastrale,
- Registres d'état civil de Ste Croix, de Tourtouse, des Bordes sur Arize
- Ouvrage de Robert Planchon : Grenier Granier,
- Actes notariés : ***documents fournis par Mme Christiane Miramont**
 1. Acte de vente du 15 prairial de l'an II de la République (1794)
 2. Inventaire au quartier de Labourdette 8 mars 1809
 3. Jugement du 8 février 1812 qui homologue la décision du conseil de famille
 4. Extrait du PV d'adjudication du 2 oct. 1812
 5. Acte de partage du 8 oct. 1815.

Annexe :

Arbre généalogique des Grenier Larroque



Le commerce du verre soufflé dans la région de Sainte-Croix-Volvestre du milieu du XVIIe jusqu'au début du XIXe siècle

Christiane MIRAMONT

Les règlements édictés lors des assemblées de Sommières interdisaient entre autres aux gentilshommes verriers de vendre en dehors de leurs verreries, ils devaient donc faire appel à des intermédiaires. En ce qui concerne les XVIIe et XVIIIe siècles et la région de Sainte-Croix-Volvestre, ce sont des paysans qui se sont lancés dans cette activité. Nous pouvons avoir un aperçu des modalités de ce commerce à travers les actes des notaires de la région conservés aux Archives départementales de l'Ariège, lesquels concernent essentiellement les verreries de **Poudelay**, **Porteteny** et la Verrerie dans la juridiction de Fabas, **La Bourdette** et **le Pas de la Mandre** dans celle de Sainte-Croix. Il existait cependant d'autres verreries à cette époque dans le pays.

Les objets fabriqués

Dans les actes établis durant les XVIIe et XVIIIe siècles, il est seulement fait mention de *marchandise de verre* (sans s), parfois ils sont plus précis et notent *vente de verres* (avec s) ou *de verres et de bouteilles*. Mais une certaine diversification des objets devait déjà exister puisque dès 1742, selon Saint-Quirin, il se fabriquait à Poudelay des tartuguets, des topettes et des pots à pommade.

La liste des objets qui se soufflaient à Porteteny sous l'Empire¹ montre que les verriers ont essayé de s'adapter aux goûts du temps. On y trouve des bouteilles, divers verres à boire (gobelets fondeaux, gobelets seaux, des grecques, des maserins (mazagrans) des maresquins, des gobelets à liqueur et même des gobelets à bière et à limonade ainsi que des framasous. Parmi les fioles on note des topettes de diverses grandeurs, de la demi-topette au grand modèle dit de Toulouse ou de Bordeaux, des carrelets de trois ou d'un verre, des carrelets dits sampareilles, des carrelets de Carmes destinés aux apothicaires pour de l'eau de mélisse ou eau des Carmes et des flacons pour les parfums. On trouve également des tartuguets et des tinettes. Viennent ensuite en moindre quantité des carafes, des porrons, des olivières, des huilières, des salières, des conserves, des entonnoirs, des canards pour faire boire les malades, des burettes d'église et des chapelets ou encore des objets décoratifs comme des abreuvoirs et des baignoires pour les cages à oiseaux, des poissons et même des jeux de billes. Enfin on trouve des vases pour les fleurs, des glaces, des cloches, des veilloles et des lampes, des cantaploures et quelques objets indéfinis : des teterelles, des cavettes, des anglaisous et des manolis.

En 1834 dans l'inventaire d'un marchand du Pas de la Mandre à Sainte-Croix, Georges Cazeneuve, il y est en plus question de figuettes, de demi-rouleaux et de bassets.

Si la plupart de ces objets étaient en verre blanc, il se fabriquait aussi à la verrerie de Porteteny, du verre vert pour des bouteilles et des gobelets et même du verre bleu pour des gobelets et des flacons.

Quant aux quantités fabriquées elles sont difficiles à évaluer, seul le livre de compte de Porteteny, bien que lacunaire permet de s'en faire une idée. Par exemple, pour la campagne de 1804-1805 (du 27 décembre au 28 juin (sur 4 mois environ car il n'y a pas eu pas de ventes en avril et mai), il s'est vendu pour plus de 15 600 livres de marchandise à savoir 2,5 tonnes de bouteilles, 16 600 gobelets blancs, 17 240 gobelets verts, 71 700 topettes, 15 225 carrelets de trois, 15 100 sampareilles, 9 750 tartuguets et 6 970 tinettes plus quelques autres objets en quantité moindre. Trente-quatre marchands se sont rendus pendant cette période à la verrerie et certains jours neuf marchands étaient là. Ces verres étaient transportés jusqu'à la Garonne où ils étaient chargés sur des barques à destination de Toulouse et Bordeaux.

1 Des photocopies des livres de comptes de cette verrerie m'ont aimablement été prêtées par Madame Dagain.

pointes en murmur et 3 proival en iz
citaju

a la garde de dieu et conduite de Jean Dieu lui aij
charge dans la barque sept Baller marchandise pour
vans etre peues incipament et est pour le compte
de pierre grand marchant en verre fleur St James a
Bordaux ces Baller sont marquer de trois Nees
Bouilles a la quenouille de Baller sur le devant
ces Baller sont

- 1 Baller toyes grand modelle de ^{Toulouze} ~~Bordeaux~~ 1000 pouds
- 1 Baller toyes menu modelle contenant un millie
- 1 Baller toyes un millie
- 1 Baller toyes un millie
- 1 Baller toyes contenant 1700
- 1 Baller contenant 300 caiches de carnes
116 caiches carnes de 4 oues 200 grandes sans parcellle
de Bordeaux 300 sans parcellle modelle de ~~Toulouze~~ Bordeaux
et 200 sans parcellle modelle de Toulouze
- 1 Baller caiches de trois 2400 et six metres Peues que
vans avec les sept Baller sans pertre ni domage vans les
peues comme du haye sans autre eux ci sont les
dernieres que je vans advesues de cette enue
vans deux avois Peues une Baller que je vans
en advesa la semaine la semaine dernier une pour me
dumais Bau fier a la venue mantin par Peue des
fours a Bordeaux (ov) qui vans avec Peues celles ci
avez la bonte de man advesu la reception vans
obliges votre ami Robert Bourquet.

Le chargement d'une barque, Pointis 1804

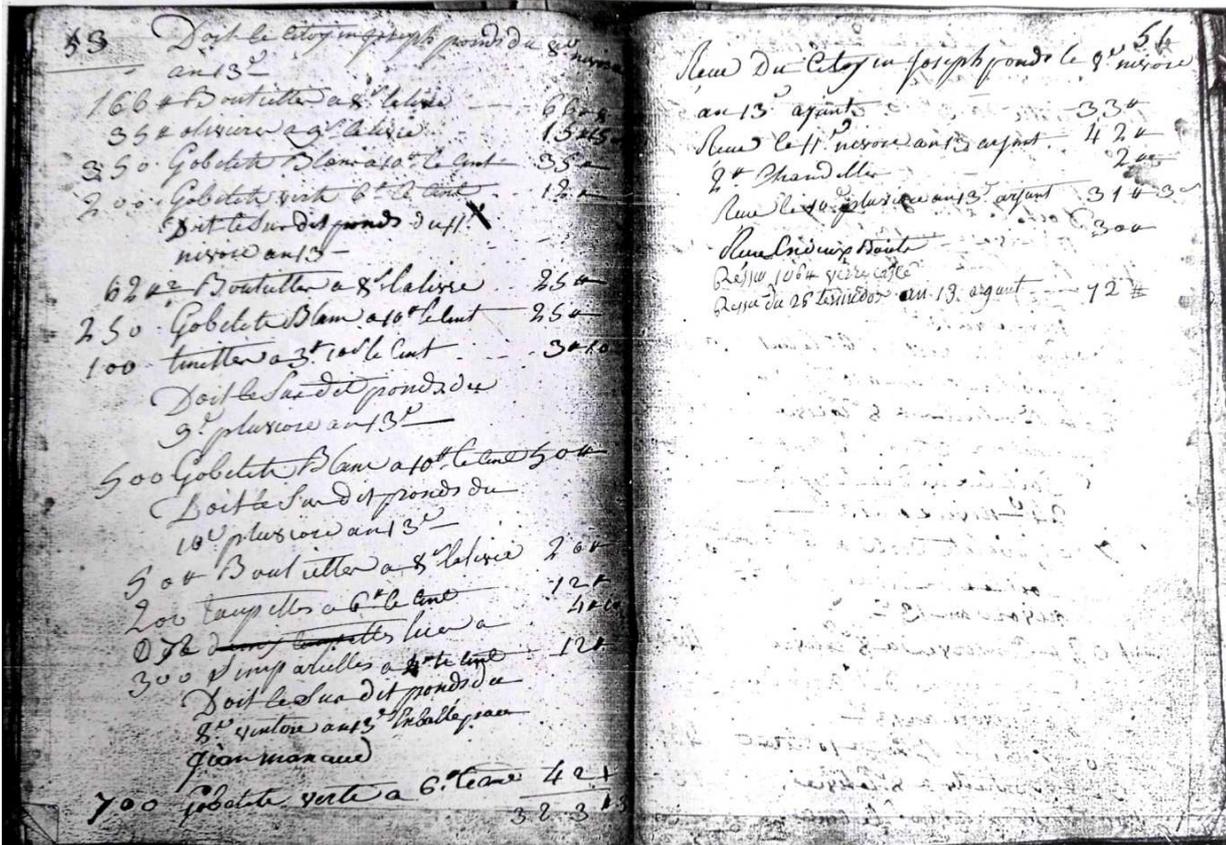
Les bouteilles étaient vendues au poids. En 1742, le prix du quintal variait de 17 à 20 livres, suivant la qualité et la forme. Entre 1803 et 1815 elles se vendaient à Porteteny entre 7 et 8 sous la livre soit autour de 35 livres le quintal. Au XVIII^e siècle, les verres étaient vendus par balles renfermant 32 grosses de 12 douzaines chacune et pesant autour de 120 livres¹ (environ 50 kg), ce qui est la charge que peut porter un homme sur des distances parfois longues. En 1697, la

1 A Ste-Croix, la livre-poids valait 406 grammes.

grosse se vendait 10 sols, cinquante ans plus tard, elle valait 10 sols 4 deniers. En 1803, le verrier de Porteteny vendait ses verres 9 livres le cent pour les verres blancs ou bleus et entre 5 et 6 livres les verres verts. Le prix des verres faisait l'objet d'une entente entre gentilshommes. C'est ainsi qu'en 1752, il est convenu entre les *messieurs du corps de mestiers de verrier* de la région de Sainte-Croix de ne pas vendre la grosse à moins de 12 sols¹.

Le commerce proprement dit

La livraison de marchandise était inscrite dans un livre tenu par le gentilhomme-verrier.



Copie du compte d'un marchand de verre dans le cahier de compte de la verrerie de Porteteny

On peut voir dans les copies du livre de Porteteny que le verrier notait le nom du marchand, les jours où il venait prendre la marchandise, la quantité et le genre d'objet qu'il emportait, parfois le prix et sur la page de droite les jours où il réglait ce qu'il devait, soit en argent soit en verre cassé.

Les paysans se rendaient plusieurs jours de suite à la verrerie pour prendre la quantité de marchandise qu'ils pensaient pouvoir écouler ou qui lui avait été commandée. Vu les quantités qu'ils emportent chaque fois, ils devaient porter eux-mêmes ce verre et ne pas employer pour cela de bêtes de somme.

Et ce n'est que lorsqu'il y a une dette au moment où les paysans et les gentilshommes arrêtent leurs comptes, qu'un acte est passé devant le notaire. Ce contrat n'est pas un acte de vente mais un contrat d'obligation.

1 AD09 5E4438 notaire : Marc Bonin. François Louis Grenier-Labouchete procureur fondé et syndic des nobles gentilshommes dans l'art du verre

Obligaoy pour le Bervigier de Frayalabert ^{menegau}
 Et tout incontinent etably par forme Frayalabert de
 menegau porteur de l'ivoire de la terre de roustouze lequel de
 gues et volente a Brogneu et contille deuoit et doit seuer
 payer a noble Jacques Bervigier Sr de Sabloy p^r et accept^r
 l'avoit la somme de soixante liures provenant de l'ivoire
 de plus grande somme laquelle l'uel somme de soixante liures
 promet payer aux creditiers dans trois ans prochains l'avoit l'ivoire
 annuellement Jusques a fin de paye a compte de ce jourd'uy
 a peine de ^{partir de} tout despay et en cas l'uel alabert luy
 portera quelque somme moindre de deux liures il sera tenu
 la Breuvoy de tout moins de la l'uel somme et moyenant
 le p^r acte tout autres contractz obligaoys qu'il pourroit
 avoir contracte ensemble Jusques au tout p^r demourant
 Comme moy adveny d'empy et canceller a la fin d'une par
 l'uel Sr Bervigier de la priorite d'hypothque en cas de bitoing
 et pour solde de tout le contenu au p^r acte l'uel
 parties chacune pour soy regard ont obligé tout luy bien
 p^r et adveny quont loubuy aux Vigor de justice p^r luy
 Fray parit maitchal de roustouze p^r luy chaire et Jean
 Honilloy de la sevre et montardis p^r luy de laire
 ne sachant signer ny l'uel alabert l'uel Bervigier signe
 avec moy p^r luy et not royal habitant de Vidville
 Hugues soulsigne Bervigier Rinet 

Reconnaissance de dette de 1659 entre Bervigier-Sablon et Jean Alabert

Le paysan y reconnaît devoir au verrier, une certaine somme d'argent et s'oblige à payer dans un certain délai. La somme inscrite est notée comme *provenant de la vente et délivrance de verre* ou comme cela est dit parfois d'un *prêt aimable de marchandise de verre*. Il ne pouvait en être autrement. Les paysans ne disposaient pas d'argent liquide ; ils ne pouvaient donc pas payer les verres à la livraison et verser des sommes qui étaient souvent très importantes par rapport à la valeur de leurs biens.

Lors de leur retour de campagne, les paysans remettaient l'argent des ventes réalisées et s'ils n'avaient pas tout vendu où s'ils avaient fait de la casse, ils reconnaissaient devant le notaire, devoir la différence.

Dans l'acte sont également rappelées les dettes antérieures quand elles existent. Enfin pour garantir cette dette, les porteurs de verre hypothéquaient leurs biens.

Dans la plupart des actes, en plus du prêt de marchandise, il est fait mention d'une certaine quantité de verre cassé. Ce verre cassé était repris par le verrier qui l'incorporait au mélange pour en diminuer le point de fusion et venait en déduction de ce que devait le paysan.

L'intérêt économique de ce commerce pour les différents partenaires

Les gentilshommes verriers

Les gentilshommes-verriers de la région de Sainte-Croix n'étaient pas de grands propriétaires terriens, la plupart du temps les bois qu'ils exploitaient ne leur appartenaient pas, ils achetaient seulement les coupes de bois et y installaient ou non une verrerie.

Le rôle de la capitation du diocèse civil de Rieux, dressé en 1695 indique que les verriers étaient imposés à deux livres comme certains paysans tandis que les meuniers ou les fabricants de tissus de laine l'étaient à trois livres, ce qui montre que cette activité était considérée comme peu rémunératrice. Mais les chefs de famille, que ce soit Jacques Verbigier-Sablou de Poudelay ou Claude Grenier-Rabasset de la verrerie de Lafite, ont chacun un valet et une servante. Cependant Izaac de Grenier-la Coste de Labourdette est mendiant.

L'argent gagné était placé soit en achat de bois, soit en achat de terres - terres qu'ils pouvaient également recevoir des paysans en paiement - ou en achat de boeufs et autres animaux qu'ils donnaient en gazzaille (bail à cheptel).

La famille des Verbigier de Poudelay était la plus aisée parmi les familles de verriers. Elle possédait selon le livre terrier de Fabas environ 41 arpents (47 Ha) ainsi qu'une métairie Marseaubouy à Mérigon. La fin du XVIIe et le début du XVIIIe siècle sont très difficiles pour eux. Jacques Verbigier-Sablou de la branche aînée est contraint de vendre la métairie pour 1 200 livres en 1701. Cette période est encore plus difficile pour la branche cadette. En 1704, le fils de Pierre « Moutis » fait dresser l'inventaire des biens après le décès de son père considérant que "*l'hérité pourrait lui être plutôt onéreuse que avantageuse*"¹. Cet inventaire n'est guère différent de celui d'un paysan moyennement aisé, si ce n'est l'existence d'un fusil en bon état, d'une paire de pistolets "*assez bons*" et d'une épée qualifiée de "*méchante*", donc sûrement très vieille, mais signe de sa noblesse.

En août 1710, Jacques de Vervigier-Montredon, fils de Sablon, achète la métairie de Sours appartenant à Melchior Nicolas de Foix, seigneur de Fabas, estimée à 3 111 livres. Il verse 136 livres et paye le reste avec les reconnaissances de dettes de trente-sept marchands de verres qui lui doivent des sommes allant de 16 livres à 262 livres.

En 1721 (livre de reconnaissances) Monredon possède 51 arpents, soit une progression de 10 arpents en 85 ans et 3 générations plus tard. C'est peu.

A partir de 1735, les difficultés financières recommencent et en 1741, les fils de Monredon cèdent au seigneur de Fabas, une terre à Sours (170 livres) pour payer les arrérages des droits seigneuriaux, puis à nouveau une terre 120 livres. Enfin, ils vendent tous les biens qui restent et qui ne sont pas aliénés pour 480 livres.

Les Grenier de la Verrerie rencontrent eux-aussi les mêmes difficultés et sont également endettés. Entre 1712 et 1714, Jean de Grenier-Sarrat a des difficultés pour payer la taille ; il est obligé de vendre des terres et c'est seulement son fils qui les rachètera en 1723. Il en est de même pour les verriers de Labourdette, du Pas de la Mandre et de Porteteny.

Ces difficultés sont-elles liées au seul fait que les paysans tardent à payer ou doit-on y voir des causes plus générales en liaison avec les dégradations climatiques et économiques de cette époque et des persécutions dont ils sont l'objet ?

Cette activité ne semble donc pas être économiquement très rentable. Elle permet seulement aux gentilshommes-verriers de vivre, sûrement pas de s'enrichir. Les dots versées lors du mariage des filles témoignent de leur relative pauvreté. Elles vont de 300 livres à 550 livres, ce qui est supérieur à celles des paysans (160 à 240 livres) mais bien inférieur aux 8 000 livres versées en 1743 par Nicolas Melchior de Foix lors du mariage de sa fille. En 1713, une dot est même réglée en partie avec 80 grosses de verres.

Les paysans porteurs de verre

Les paysans qui se sont lancés dans cette activité sont presque en exclusivité les habitants de Tourtouse où pourtant il n'y avait aucune verrerie. Dans le rôle de la capitation de 1695 sur 149 hommes recensés dans ce village, 16 sont mentionnés comme travailleurs et porteurs de verre, soit plus de 10 % et dans l'enquête statistique sur les paroisses du diocèse de Rieux de 1744 il est noté, pour Tourtouse que "*la plupart des habitans n'ont point d'autre industrie ni mestier que celui de porter un panier de verre sur leur col, ne pouvant vivre de leur bien, estant à la campagne une partie*

1 AD 09 5E 4426, notaire Marc Bonin p.368.

de l'année, mendiant leur pain, faisant ce mestier pour conserver le fons de leur verre et empescher leur famille de mourir de faim".

Les paysans concernés n'étaient pas les plus riches mais ils devaient cependant posséder des terres pour garantir le paiement de la marchandise que le verrier leur confiait. Les plus pauvres étaient donc exclus de cette activité. Certains ne le faisaient qu'occasionnellement, d'autres pouvaient l'être de génération en génération. Dans quelques cas on voit deux frères ou deux paysans s'associer et avoir ensemble ce qu'ils appellent un *negosse* de verre.

Dès qu'ils faisaient quelques bénéfices, les paysans, comme les gentilshommes, achetaient des terres. Inversement, quand ils étaient *pressés à payer*, soit ils donnaient en jouissance des terres, soit ils les vendaient en se réservant parfois la faculté de les racheter. C'était toujours d'autres paysans qui les rachetaient, ceux-là même qui avaient gagné de l'argent en faisant ce commerce. De cette façon, la terre restait toujours aux habitants du village. Pendant cette période, on ne voit pas apparaître de nouveaux patronymes.

Après avoir, comme les gentilshommes, connu une période sombre à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle, certains vont véritablement réussir dans ce commerce. La famille Barennes en est un bon exemple. Jacques achète en 1781 pour 1 500 livres une propriété, fait des réparations considérables à la maison et a comme il est dit *par le produit de son industrie acheté tous les matériaux nécessaires soit aux réparations, soit aux augmentations, payé aussi les ouvriers*. Il déclare en 1795 avoir employé plus de 3 000 livres depuis 5 ans.

Mais d'autres vont se ruiner. Les déboires de Simon Manaud semblent commencer au décès de son père Antoine, en 1688. Ce dernier était également porteur de verre et avait déjà des dettes. Simon a 53 ans et est donc relativement âgé pour continuer le commerce du verre. En 1690 il commence à vendre des terres et emprunte à des voisins mais cela ne suffit pas. En octobre 1691, le séquestre est mis sur ses fruits suivant une ordonnance de la Bourse de Toulouse. Les années suivantes, Simon continue à vendre des petits lopins ici et là jusqu'à sa mort en 1712 à 76 ans. Les dettes ne sont toujours pas apurées, un curateur est alors nommé qui continue à vendre des terres pour payer tous les débiteurs. C'est la vente de tous les biens qui restent. Ses deux fils ne feront pas ce commerce et disparaissent du village.

Dans l'ensemble, à la lecture des actes, on constate que pour les paysans aussi, le bilan est mitigé. Une chose est sûre, le travail de la terre ne permettait pas de faire autant d'achat et de fait on ne trouve jamais aucun laboureur qui achète de si nombreuses parcelles de terre aussi régulièrement. Mais a contrario, ils ont moins de dettes.

La fin du XVIIe siècle est pour eux aussi une période difficile comme en témoignent les nombreux actes de vente et le rôle de la capitation. C'est le moment où Simon Manaud se ruine.

Ce commerce était risqué en raison de la fragilité du matériau et au sein même d'une famille, on voit une génération s'enrichir alors que la précédente ou la suivante a périclité. Question d'organisation ou de chance ? L'organisation joue un rôle certain car ceux qui progressent sont ceux qui vont établir un dépôt le long de la Garonne pour être plus près du lieu de vente et où un membre de la famille réside une partie de l'année.

Mis à part quelques cas, on peut donc en déduire que, comme pour les gentilshommes, cette activité était dans l'ensemble peu lucrative pour la plupart des paysans, tout au plus leur permettait-elle de survivre comme on le remarque en 1744. Elle risquait même parfois de leur être préjudiciable. L'immigration vers l'Espagne pouvait être un moyen plus sûr de gagner de l'argent. En 1742, quand Jean Durrieu, marchand de verre, rachète à Paul de Grenier -Vidalens, les terres de Guilhem Manaud, cet achat est fait au moyen de ce qu'il a gagné au royaume d'Espagne.

Conclusion

Cette étude ne prétend pas être exhaustive mais seulement lever un peu le voile sur une activité peu étudiée pour la période concernée. La fabrication du verre soufflé par les gentilshommes n'a jamais évolué vers un stade plus industriel. Continuant à utiliser du bois, elle a été concurrencée par les fours utilisant le charbon. De plus, l'installation des verreries en plein bois, loin des voies de communication rendait les échanges difficiles. Elle ne s'était maintenue que grâce au monopole accordé aux verriers. L'abolition de tous les privilèges dans la nuit du 4 août 1789, ne semble pourtant pas avoir atteint la fabrication du verre soufflé de nos régions. On ne voit pas des noms de roturiers apparaître. Les verreries de Sainte-Croix, Labourdette Porteteny continueront encore leur activité quelques années. Le Pas de la Mandre et le Cap del Pau à Sainte-Croix sont les seuls lieux-dits où est mentionnée une verrerie sur le cadastre de 1829.

Ce commerce n'a donc jamais été d'une très grande ampleur. Il a cependant permis à des générations d'hommes, qu'ils soient gentilshommes ou paysans, de survivre.

Actuellement, il ne reste plus que des ruines et des cimetières perdus au milieu des bois pour évoquer le souvenir de ces verreries et des gens qui ont exercé l'art et science du verre.

Le verre de fougère

Fabrication du verre à partir de la cendre de fougère, expérimentation

Allain GUILLOT

Préambule

On appelle communément « verre de fougère » un verre à boire d'une grande finesse et particulièrement léger produit dans les verreries forestières notamment à la fin du 17^e siècle¹. En effet, les verres réalisés avec des salins issus de la cendre de fougère avaient des parois très minces².

Dans la fabrication du verre, pour abaisser la température du point de fusion, on ajoute des fondants. Il s'agit essentiellement de la soude ou de la potasse. La soude³ se trouvait autrefois sous forme de natron⁴ ou dans les cendres de plantes marines essentiellement la salicorne. La potasse⁵ se trouvait notamment dans les cendres de plantes terrestres comme la fougère.

Allain Guillot toujours curieux de comprendre comment pratiquaient les verriers dans le passé, nous présente une nouvelle expérimentation⁶, portant ici sur l'élaboration de verre à partir de fondants extraits de la fougère. OG



LA DEMARCHE Les salins

On trouve le potassium en faible quantité, voire sous forme de traces, dans les verres sodiques les plus anciens car il est introduit de façon involontaire. Il faut attendre le Moyen Age pour trouver des verres dans lesquels le potassium remplace tout ou partie le sodium et cela, jusqu'à la fin du 16^e siècle.

Les ouvrages anciens que j'ai pu consulter⁷ traitant des constituants du verre, de l'utilisation en particulier des fondants, ne sont pas très explicites.

Théophile⁸ au 12^e siècle, dans son *Traité des divers arts*, décrit la préparation du verre en ces termes : « ... en prenant une partie de sable de rivière soigneusement purgé de pierre et de terre, auquel on ajoute deux parties de cendre de hêtre bien mélangé dans un lieu propre »...

Pour extraire le potassium des cendres, il fallait les lessiver, évaporer ensuite les eaux saturées au maximum. Ces résidus d'évaporation s'appelaient *salins*. C'est le terme qui sera retenu ici pour le nommer.

Les *salins* étaient de qualité très variable suivant l'usage auquel ils étaient destinés. Chaque verrerie procédait par tâtonnement, augmentait ou diminuait la teneur en fondant suivant les résultats des fusions précédentes. Georges Bontemps⁹ écrit : « ... La purification des salins était d'autant plus poussée que l'on souhaitait obtenir un verre transparent et incolore. L'emploi de ce fondant pour obtenir cette qualité et une plasticité pour le soufflage a donné des verres mal équilibrés par un mauvais dosage de stabilisant (chaux et magnésie) ». Il donne également des résultats d'analyses : « ... Voici quelques résultats des quantités de salins contenus dans les cendres de végétaux, avec 10 tonnes on obtient :

¹ Pour magnifier leur finesse et leur intérêt, une légende veut que ces verres se briseraient si un poison était versé dans la coupe.

² Cependant tous les verres aux parois minces ne sont pas réalisés avec des salins aux cendres de fougère ; de même de nombreux verres produits avec de la cendre de fougère (ex verres du Moyen Age) ne sont pas appelés « verres de fougère ». L'appellation « verre de Fougère » se rapporte plus à une typologie d'expert et se rapporte à l'aspect visuel d'un type verre très fin. Cela est à mettre en parallèle avec les appellations « façon de Venise » ou « verre de Grésigne » (dans ce dernier cas on devrait plutôt dire « façon Grésigne » car, comme en Grésigne, de très nombreuses verreries du Sud-ouest ont produits des verres verts bleutés).

³ La soude ou oxyde de sodium a pour formule Na₂O

⁴ Minéral formé par l'évaporation que l'on trouve notamment dans des lacs dépressionnaires au moyen orient et notamment dans la région du Wadi Natrum entre le Caire et Alexandrie

⁵ La potasse ou oxyde de potassium a pour formule K₂O

⁶ Dans la circulaire 106 de juin 2011, Alain Riols a rendu compte des expérimentations d'Allain Guillot quant à la réalisation de bouteilles en basalte en reprenant les recherches de Jean-Antoine Chaptal (1783)

⁷ HAUDIQUER DE BLANCOURT, *L'art de la verrerie*, 1727. DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie, Nouveau dictionnaire universel des arts et métiers*, tome 22, 1885.

⁸ THEOPHILE, *Traité des divers arts*, Imprimerie Dunant, Chartres, traduction de 1924.

⁹ BONTEMPS, *Le guide du verrier*, Librairie du dictionnaire des Arts et Manufacture, Paris, 1868

Nature du végétal	Quantité de cendres en kg	Salin en kg
Chêne	125	15
Hêtre	58	14,5
Orme	236	39
Fougère	500	62
Sarment de vigne	338	78
Tige de tournesol	572	200
Ortie commune	1071	250

Les teneurs en salins de ces fougères diffèrent suivant la saison où celles-ci ont été coupées. » Pour celles récoltées en juin, les cendres contiennent 48,92 % de potassium et celles d'octobre 26,31 %, ce qui est attesté dans les écrits. Le résultat de l'analyse des salins montre qu'ils contiennent 75 % de chlorure de potassium, sodium 0.62 %, soufre 1.1 %, silicium 0.69 % et aluminium 0.29 %.

FABRICATION DE LA POTASSE

Préparation des cendres de fougères

Après avoir récolté et séché les fougères durant douze jours, elles ont été brûlées dans un récipient métallique pour récupérer les cendres. A ce stade, les cendres étaient encore charbonneuses, le séchage étant insuffisant. Elles ont alors été exposées dans un four de cuisson électrique à une température de 580° pendant 6 heures et remuées une dizaine de fois.

Georges Bontemps écrit « *Dans les verreries à bouteilles où l'on emploie directement les cendres, celles-ci doivent être fortement et assez longtemps calcinées, afin d'oxyder complètement le charbon avec lequel il est mélangé. Des arches attenantes au four de fusion sont destinées à cet usage appelées arches cendrières*».



Extraction des sels de potassium

Les cendres récupérées ont été mises dans un seau avec de l'eau, dans les proportions de un volume de cendres pour deux volumes d'eau bouillante.

Après lessivage et brassages répétés, décantation durant 24 heures, le liquide a été soutiré et versé dans un chaudron en fonte (et non en aluminium car il y aurait au un risque d'explosion dû à une réaction chimique entre la formation d'aluminate de potassium et l'hydrogène).

L'évaporation dans le chaudron sur la cheminée fermée du four de fusion a duré 18 heures.

Les salins ont été mis ensuite dans une coupelle en fonte devant l'ouvreau du four de fusion, pour finir l'évaporation.

Les résultats sont les suivants : pour 22 Kg de fougères vertes → 8 kg fougères sèches → 800 g de cendres → 215 g de salins (chlorure de potassium), soit 0,73.% du poids initial.

COMPOSITION DU VERRE - Expérimentation

Les principaux composants du verre sont :

- . un vitrifiant, le sable siliceux, de 60 à 75 %
- . un fondant, le sodium ou le potassium, de 15 à 20 %
- . un stabilisant, le calcaire ou la magnésie, de 6 à 12 %
- . les colorants et toujours un faible pourcentage d'impuretés apportées par les matières premières .

Trois compositions de fabrication de verre ont été expérimentées :

- *La première* comportait un mélange : sable (30g) + cendres de fougères (60g) + carbonate de chaux (30g). Après une exposition à 1200° pendant 12h, on constate que la vitrification ne s'opère pas bien.

- *Pour la seconde* le mélange était : sable (30g) + cendres de fougères (20g) + carbonate de chaux (9g) + oxyde d'antimoine (0,5 g) + bi-oxyde de manganèse (0,2 g). On constate une vitrification plus avancée.

- *Quant à la troisième*, Pour pouvoir élaborer une quantité de verre d'au moins un kilogramme, des salins à partir de sarments de vignes ont été produits dans les mêmes conditions que ci-dessus pour les salins à partir de fougères. La composition du mélange était : sable (800g) + salins (880g dont de fougères 20g et de sarment de vigne 680 g) + carbonate de chaux (100g) + antimoine (12 g) + manganèse (4 g).

Mise en œuvre (troisième composition). 450 g de composition ont été mis dans le creuset en 4 fois toutes les 2 heures, soit 6 heures à une température de 1250°.

Un brassage du verre avec un crochet en fer a été fait toutes les heures, trois fois de suite. Ces brassages avaient pour but d'homogénéiser le bain car des sels blancs étaient apparus en suspension dans le verre. Après chaque brassage étaient versés 6 à 8 cl d'eau sur le bain afin de provoquer une réaction et favoriser l'élimination de ces sels.

Réalisation de verres. La température du four ayant atteint en fin de cette phase d'expérimentation les 1265°, le régime du four a dû être diminué pour atteindre le lendemain 1160°, température qui me permettra d'aborder la phase de réalisation de verres. J'ai pu observer que la matière travaillée était un peu trouble, mais bien affinée. La viscosité du verre¹ était élevée puisqu'il m'a fallu le travailler à 1150° alors que la température de la matière que l'on utilise actuellement pour le travail à la main se situe aux alentours de 1100°, avec un palier de travail plus long.

Le problème des sels blancs². La production des verres a été faite à partir d'une seule fusion, ce qui explique la difficulté à faire disparaître les sels blancs. Autrefois une *fritte* était réalisée. Cela consistait à opérer une sorte d'agglomération des composants. Le mélange de sable, de *salins* et parfois de cendres récemment produites en plus des deux précédents composants, était mis dans un four appelé *four à fritte*. Le four été chauffé graduellement jusqu'au rouge sombre à 850/900°C (voire peut-être plus ?). Ce mélange était remué régulièrement afin que toute la masse prenne une température homogène. Cela durait plusieurs heures jusqu'à ce que le mélange commence à s'agglomérer. Quand cette masse avait acquis la consistance souhaitée, cette *fritte* était sortie du four à l'aide d'une raclette et on la laissait refroidir. L'opération permettait de brûler les matières organiques et surtout de faire dégazer les chlorures, les sulfures et sulfates³. Il était conseillé de laisser reposer la *fritte* plusieurs mois et l'on pouvait observer une efflorescence blanche à la surface, du *carbonate de potassium*.



CONCLUSION

Les modes opératoires proposés dans les ouvrages anciens sont peu explicites et conduisent à avancer par tâtonnement. D'autres essais seront nécessaires pour mieux comprendre le processus d'élaboration⁴. Les résultats obtenus sont cependant satisfaisants étant donné le peu d'expérimentations réalisées.

La fabrication de salins représentait un travail considérable. Cela explique la faible épaisseur des objets réalisés.

Les résultats obtenus permettent de mieux comprendre le rôle de la fritte, opération indispensable pour brûler les sulfures et les chlorures néfastes dans la composition de tels verres⁵.

¹ Résultats d'analyse de ce verre : SiO₂ : 65.87, K₂O : 27.90, CaO : 4.03, Na₂O : 1.02, SO₃ : 0.86, Cl : 0.13

² L'Analyse des sels blancs donne les résultats suivants : Si : 5.20, K : 50.40, Ca : 0.51, Na : 0.57, S 43.27. Ces résultats montrent bien qu'il s'agit d'un sulfure de potassium.

³ Le sulfate de potassium ne s'intègre pas dans le verre pendant la fusion, si le verre en contient, il surnage sur le bain et il est très difficile de le sortir complètement (expérience personnelle).

⁴ Au cours des expérimentations à venir, il sera nécessaire d'introduire 10 à 20 % de carbonate de chaux. Il faudra également déterminer les temps, les températures et vérifier l'incidence sur le vieillissement de la fritte.

⁵ Les analyses réalisées montrent la présence de sulfure de potassium. Le pourcentage de potassium était grandement suffisant pour avoir un verre moins visqueux. La présence de sulfure a dû diminuer le pouvoir fondant du potassium et a certainement rendu le verre légèrement trouble.

L'artisanat du verre en Bas-Languedoc du XVI^e au XVIII^e siècle.

Isabelle Commandré

Thèse soutenue le 3 juillet 2014 à l'université Aix-Marseille.

Résumé : L'artisanat verrier forestier moderne connaît un développement particulièrement important dans la région bas-languedocienne qui bénéficie d'une tradition profondément ancrée et florissante depuis le XIII^e siècle. Pour autant, les modes et structures de production sont encore peu documentés et l'historiographie en livre généralement l'image d'un modeste réseau d'officines diffusant des objets de consommation courante.

Fondée sur la complémentarité des sources écrites, archéologiques et archéométriques, ce travail de thèse, qui a été menée entre 2007 et 2014 sous la direction de Danièle Foy (CNRS-UMR 7299, Aix-Marseille université) privilégie l'analyse de ces fabriques à partir de la fouille archéologique de huit ateliers verriers forestiers se rattachant à l'époque moderne.

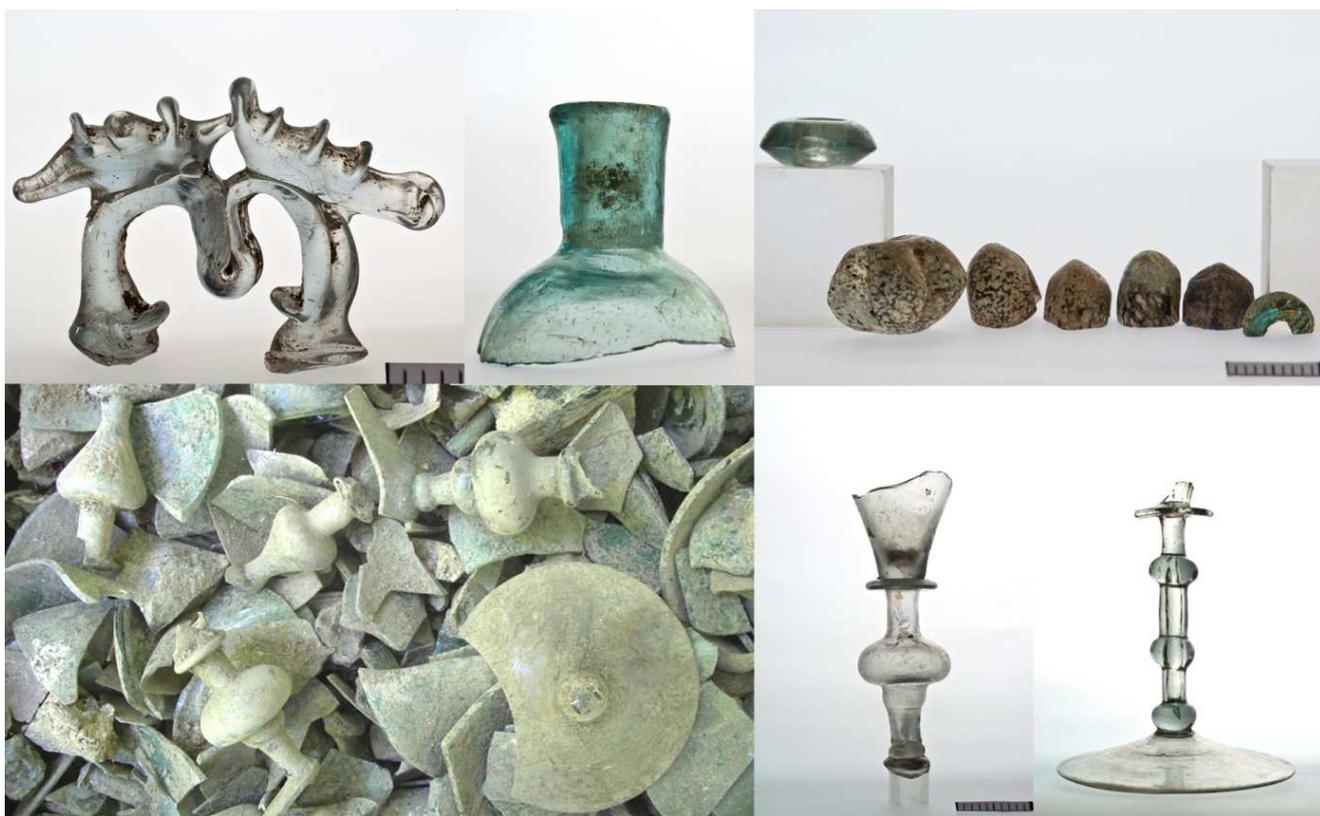


Vue générale du four de fusion de l'atelier verrier des Salines (fin XVII^e/ début XVIII^e siècle)- Commune de Sougraigne, Aude (Crédit photo : I. Commandré- Association GRAL 2010)

L'étude livre en premier lieu une approche des hommes, artisans et propriétaires fonciers, comme de l'environnement qui témoigne de la structuration formelle de cet art du feu. Une centaine de centres de production a été recensée, le plus souvent rassemblés en foyers qui se concentrent sur les territoires de garrigues nord-montpelliéraines (et plus particulièrement le Causse de l'Hortus), la Montagne Noire héraultaise et tarnaise, ainsi que les Corbières audoises.

Si le développement de ces lieux de production demeure limité – en terme de superficie comme de chronologie- ils font en revanche état d'une certaine autonomie dans la production. De la plus petite unité forestière aux grands établissements assimilés à de véritables agglomérations villageoises plus ou moins pérennes, chaque site assure le cycle complet de la chaîne opératoire du verre dans un seul et même lieu.

Les ateliers bénéficient en général d'infrastructures relativement simples rassemblées autour de deux à trois fours à la fonction complémentaire : préparation des matières, fusion et recuit. Leur morphologie ainsi que les usages combinés qui en sont faits varient en fonction des époques et de l'importance de la fabrique.



Aperçu du mobilier produit dans l'atelier de Candesoubre (commune de Candesoubre, Tarn) durant la seconde moitié du XVII^e siècle. (Crédit photo : I. Commandré et C. Durand – CNRS/ UMR 7299 Centre Camille Jullian).

Terre propice à l'établissement de l'industrie verrière pour ses nombreuses ressources en matières premières, le Languedoc moderne produit principalement du verre creux. Suivant les nécessités du marché, les artisans avaient la capacité de mettre en œuvre dans un même lieu de la gobeletterie de luxe « *façon de Venise* » comme des objets d'un usage plus courant. Pour l'essentiel, leurs productions alimentaient la province qui, du reste, était la plus grande du royaume.

Ce n'est qu'à partir du premier tiers du XVIII^e siècle que l'artisanat verrier forestier s'étirole progressivement au profit de grandes manufactures alimentées au charbon de terre, dont l'émergence est largement favorisée par les autorités provinciales et royales.

Trois verres antiques exceptionnels trouvés à Pamiers

Olivier GONDRAN

15 vases en verre² ont été récemment découverts³ à Pamiers, au lieu-dit « Gabriélat » dans une tombe⁴ datant « de la dernière décennie du I^{er} ou du début du II^e siècle ».

13 de ces objets correspondent à des verres soufflés à la volée.

Certains sont de formes assez courantes : gobelet cylindrique à fond plat, gobelet cylindrique à fond replié, 2 cruches prismatiques, 4 balsamiques, flacon à panse globulaire.

D'autres relèvent d'un répertoire plus rare : cruche aryballoïde⁵ à panse décorée de filets rapportés, pied plein de vase caréné, petit fragment de fond plat de gobelet à fines cannelures, gobelet à filets rapportés⁶.

2 sont de remarquables gobelets ovoïdes, soufflés dans un moule, à décors végétal (composés d'épis verticaux pour l'un, obliques pour l'autre). Le verre est transparent et brillant, vertbleuté ou vert clair.

Quoique non uniques, ils sont d'une très grande rareté et surprennent dans les limites SO de la Narbonnaise où vestiges antiques sont rares.

Le premier⁷, est similaire à un gobelet découvert dans une tombe à Orange datée du I^{er} siècle apr. J.-C. et laisserait à penser qu'il sort du même moule.

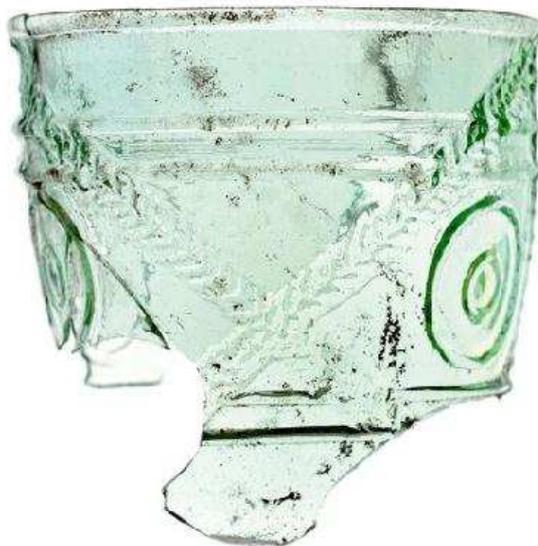
Le second⁸ (cf illustration), est comparable à un vase trouvé à Tunis, à un autre exhumé à Mayen-Alzheim, et à un autre conservé au Musée archéologique de Lipari. On trouve aussi quelques autres objets avec des décors similaires.

L'hypothèse d'une production dans les provinces occidentales de l'Empire (l'ouest de la Gaule) ne semble pas exclue.

Un flacon singulier (incomplet dont il ne subsiste que la partie inférieure⁹) suscite de nombreuses interrogations. Il s'agit d'un pot prismatique, vert olive, translucide, épais et brillant, soufflé dans un moule.

Il présente un « aspect moderne, caractérisé par l'absence de corrosion et la simplicité du décor ». La question de son ancienneté s'est posée. Le contexte de sa découverte et l'analyse chimique de ses composants confirment le caractère antique de ce verre.

Un mystère accompagne cet objet de forme insolite qui, pour l'instant, est unique.



¹ A la lecture de l'article de Marie-Thérèse MARTY : « Récentes découvertes de verres antiques soufflés dans un moule, en Ariège (Nécropole de Gabriélat à Pamiers) » dans : *D'Ennion au Val Saint-Lambert. Le verre soufflé-moulé. Actes des 13^e rencontres de l'Association française pour l'Archéologie du Verre. (colloque international Bruxelles-Namur, 17-19 octobre 2008)*. Publication de l'Institut Royal du patrimoine artistique. Bruxelles, 2010.

² Parmi d'autres offrandes « de vaisselle luxueuse et recherchée »

³ Evaluation archéologique confiée à L'INRAP (Institut National de Recherches archéologiques préventives) en 2004-2005 dans le cadre du projet d'implantation à Gabriélat d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concertée).

⁴ L'estimation du nombre de tombes de la nécropole est de 150 à 200. 13 d'entre elles ont été fouillées. 3 contenaient de la vaisselle en verre. Une tombe présentait des offrandes exceptionnelles dont les 15 vases en verre.

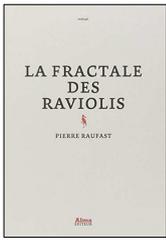
⁵ L'aryballe est un petit vase grec ressemblant à une bourse pansue, serrée à son ouverture, destinée à contenir des huiles corporelles parfumées.

⁶ M-Th. Marty précise « voir atelier de production attesté à Saintes ».

⁷ Son diamètre d'ouverture est d'environ 7cm, la hauteur conservée (le gobelet est incomplet) est de 6,1cm

⁸ Son diamètre d'ouverture est de 7,5cm, le diamètre du fond de 3,4cm, la hauteur de 8,4cm.

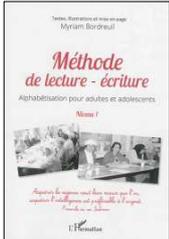
⁹ Le diamètre du fond est de 2,8 cm, la largeur de la paroi conservée est de 2 cm, le flacon est conservé sur une hauteur de 5 cm.



Pierre Raufast¹. *La fractale des raviolis* (Roman)

Éditeurs : Alma, pour l'édition originale (2014) ; Gallimard, coll Folio (2015)

« Il était une fois une épouse bien décidée à empoisonner son mari volage avec des raviolis. Mais, alors que s'approche l'instant fatal, un souvenir interrompt le cours de l'action. Une nouvelle intrigue commence aussitôt et il en sera ainsi tout au long de ces récits gigognes...».



Myriam Bordreuil². *Méthode de lecture-écriture. Alphabétisation pour adultes et adolescents. Niveau 1*

Éditeur : L'Harmattan (2015)

Chers cousins, J'ai le plaisir de vous présenter la méthode d'alphabétisation pour adultes que j'ai réalisée après sept années de travail sur le terrain. L'alphabétisation est pour moi une vocation, c'est-à-dire que c'est Dieu qui m'a appelée à m'intéresser à ces publics défavorisés, alors que mes goûts personnels me poussaient plutôt à fréquenter des milieux cultivés, universitaires. Si je leur ai apporté

l'instruction et que je continue de le faire, je peux dire que j'ai beaucoup reçu de leur part, et ce sont eux qui m'ont appris comment leur apprendre. En effet, leurs réflexes d'apprentissage sont très différents des nôtres, et l'enseignant doit passer par une phase de déconstruction de ses acquis pour comprendre ceux qui n'ont jamais été scolarisés et être compris par eux. On doit également beaucoup s'investir affectivement car ce type d'apprenant a souvent été dévalorisé par son entourage et il est vital de lui redonner confiance en ses capacités.

Cette méthode servira à tous ceux – professionnels ou non – qui souhaitent s'investir dans cette activité. Le livre est à la fois pour l'apprenant (qui peut écrire dedans) et l'enseignant. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez de plus amples informations (bordreuilm@yahoo.fr). Bonne découverte !

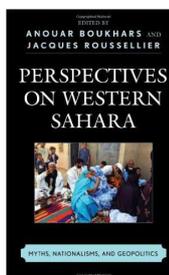


Nicolas Roussellier³. *La force de gouverner. Le pouvoir exécutif en France, XIX^e-XXI^e siècles*

Éditeur : Gallimard (2015)

« Dans *La force de gouverner*, vaste étude de l'évolution du régime et des pratiques républicaines du 19^{ème} siècle à aujourd'hui, Nicolas Roussellier dresse le tableau d'un double déficit de représentativité et d'efficacité de notre démocratie. Selon lui, le Parlement a été peu à peu remplacé par l'exécutif qui a fini par monopoliser la légitimité, la durabilité et l'efficacité... »

Dans l'un des plus brillants essais politiques de 2015, *La Force de gouverner*, l'historien analyse la transformation du pouvoir exécutif. Le Point



Anouar Boukhars, Jacques Roussellier. *Perspectives on Western Sahara: Myths, Nationalisms, and Geopolitics* (Anglais)

Éditeur : Rowman & Littlefield (2014)

« Le conflit en cours au Sahara occidental est l'un des héritages les plus insolubles de la colonisation européenne en Afrique du Nord. Après le retrait de l'Espagne, ce différend territorial a dégénéré en 1975 dans une guerre d'indépendance entre le peuple sahraoui du Front Polisario, et les états de la Mauritanie et le Maroc... »

Cette enquête approfondie et impartiale réunit quelques-uns des meilleurs experts sur la question du Sahara pour fournir une analyse globale du problème, à partir d'un éventail de perspectives ».

¹ Pierre Raufast (de Grenier Dalles)

² Myriam Bordreuil (de Grenier Fajal)

³ Nicolas et Jacques Roussellier (de Robert Labarthe)

Décès



Gérard JOLI dit Gérard GUILLAUME

Nous avons appris avec tristesse le décès, en septembre dernier en Corrèze, de Gérard Guillaume à l'âge de 84 ans.

On peut retrouver sa riche carrière et ses engagements comme auteur, réalisateur et producteur de films de télévision sur le site internet « parcours professionnel de Gérard Guillaume ».

Il est notamment l'auteur du film « Au rendez-vous des ancêtres » diffusé sur TF1 qui rend compte de la première réunion de La Réveillée en 1975.

La Réveillée adresse aux siens et à toute la famille Joli l'assurance de toute sa sympathie.

Jean-Pierre GOYHENECH



Marie-Geneviève Dagain nous informe du décès de son neveu Jean-Pierre Goyheneche, à l'âge de 69 ans, à Lomé, Togo.

Jean-Pierre Goyhenech était le Directeur Général de l'entreprise de génie civil Civitech basée à Lomé.

Une cérémonie a eu lieu, en août dernier, au temple des Bordes-sur-Arize.

La Réveillée adresse à tous les siens l'assurance de toute sa sympathie.

Naissances



Aliya SAÏHI – Le 28 mars 2015

Belladine Vialle et Houari Saïhi sont heureux de vous annoncer la naissance, à Toulouse, de leur fille Aliya.

Belladine est la fille de Thaddée Vialle, la petite fille de Jean et Jacqueline Vialle et l'arrière petite-fille de Dora de Robert Garils et de Robert Planchon.



Raphaël PELEN – Le 11 octobre 2015

Isabelle Gondran et Baptiste Pelen sont heureux de vous annoncer la naissance, à Singapour, de leur fils Raphaël le 11 octobre 2015.

Isabelle est la fille de Catherine et Michel Gondran et la petite-fille de René et Marie Gondran (de Robert Labarthe).

Mariage



Lise BOGNON et Joël DIETSCH – Le 26 septembre 2015

Lise et Joël, accompagnés de Milo, ont le bonheur de vous faire part de leur mariage qui a eu lieu à Poissy le 26 septembre dernier.

Joël est le fils de Jean-Jacques et Anne-Marie Dietch (de Robert- Labarthe) et le petit fils d'Edouard et Christa de Robert.